

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ ^{ts} limitrophes, un an	6 fr.
Autres Départements, un an	6 50
Etranger, un an	8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse 50 centimes en plus	

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés	
Par Série de 30 abonnements	4 50
— 40 —	4 »
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »
Départements non limitrophes, 0.50 en plus	

Lyon-Sport, n'étant pas un journal politique, n'a pas eu l'occasion de rendre compte de l'arrivée et de l'installation du nouveau préfet du Rhône.

Mais, en dehors de l'administrateur, il y a en M. Leroux un sportsman fervent et des plus distingués. Son écurie, nous assure-t-on, est des mieux composées, et la correction et l'élégance de ses attelages étaient très admirées à Nice.

Nous sommes donc persuadés que rien de ce qui intéresse le sport, à Lyon, ne laissera M. Leroux indifférent; c'est à ce titre que nous sommes heureux de lui présenter nos souhaits de bienvenue.

LA RÉDACTION

HIPPISME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche, 6 novembre.

Le lancer a eu lieu derrière le Casino de Charbonnières.

Nous remarquons dans le field : MM. R. Aynard, J. Aynard, E. Gillet, C. Gillet, Duplan, Balay, Cochet, lieutenant Brunet-Lecomte, Baguenaud de Puchesse, Schulz, Damour, de la Perrière, etc., etc.

Maitre d'équipage : comte H. de Chabannes.

Les honneurs à Mme Algoud.

La chasse traverse le passage à niveau de la Tour de Salvagny et, après un bon parcours, vient finir, les chiens menant bien, au bois de l'Etoile.

Ont suivi en voiture M. et Mme Algoud, Madame Tresca, le lieutenant des Courtils, etc.

Drag du Dimanche 13 novembre.

Le temps horrible qu'il a fait dimanche n'a pas permis à l'équipage de sortir.

Le temps le permettant, le Drag aura lieu demain, avec rendez-vous à Montluel à 11 heures au matin. — Retour à Montluel.

MAIL-COACHES, Breaks, Omnibus, etc, pour promenades, excursions, voyages, chasse à courre, courses et toutes réunions sportives : MAIRE, 4, rue d'Auvergne.

LES COURSES

Courses à Auteuil.

Malgré le ciel menaçant, il y avait une nombreuse assistance dimanche à Auteuil.

Le terrain était lourd et les chutes ont été nombreuses.

Sur les treize concurrents du **Prix des Horizons**, (Steeple-chase à vendre, 3,000 fr., 3,600 m.) cinq sont tombés.

Le train a été réglé par Taïaut II, devant les favoris Balascès et Broomfield. A la rivière, Le Malpropre et Le Berneray culbutaient. Au brock, Battermost tombait à son tour. Après le huit, Taïaut II et Balascès continuaient en tête, les autres se débattaient. Au mur en terre, Wideawake glissait et désarçonnait son jockey. Simple Simon restait à la barrière. Après la dernière haie, Balascès était en tête, mais Chasseur d'Afrique le rattrapait et le battait de deux longueurs. Taïaut II, à bout de forces, se laissait enlever la troisième place par Salcède.

Pari mutuel : Chasseur d'Afrique, 33/1, pesage : gagnant, 236,50 ; placé, 53 ; pelouse : 129,50 et 25,50.

Fusain II, qui n'avait gagné que sur son terrain d'entraînement, à Rambouillet, était délaissé dans le **Prix Marius**, (Haies, 4,000 fr., 2,800 m.) qu'il a gagné avec la plus grande aisance.

Il a suivi Albigeois jusqu'aux tribunes où celui-ci disparaissait. Dans le tournant de Passy, les favoris Fresnel et Bigoudis tentaient, mais sans succès, de rejoindre Fusain II.

Pari mutuel : Fusain II, 16/1, pesage : gagnant, 142,50 ; placé 20,50 ; pelouse 60,50 et 9,50.

Le **Prix Montgomery** (Steeple-chase, handicap, 40,000 fr., 5,600 m.) s'est réduit à un match entre Vaucouleurs et Gouvernes, la double dérobade de Fanum et de Sélène à la rivière ayant causé la chute de Moustiers et de Cill Dara, et la jument du comte de Buisseret s'étant dérobée dans l'allée des Chênes.

Gouvernes et Vaucouleurs ont galopé côte à côte jusqu'au mur en terre, au dernier tour, où Gouvernes prenait une légère avance ; mais après le bull-finch, Vaucouleurs le rejoignait aisément et gagnait de cinq longueurs. Moustiers, remonté, passait troisième le poteau, un instant après.

La course n'a pas présenté, on le voit, l'intérêt qu'on pouvait en attendre, mais le public n'a pas montré de mauvaise humeur, les favoris ayant pris les deux premières places.

Voici les gagnants de cette épreuve depuis 1892 :

1892 Mondeville, m., 4 a., 66 kil., par Border Minstrel, à M. E. Fould (Grey).

1893 Le Rakos, m., 4 a., 66 k., par Atlantic, à M. Holtzer (Newby).

1894 Veuil, m., 4 a., 64 k., par Lusignan, au baron Finot (Basden).

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

1895 Hallebardier, h., a., 60 k., par The Bard, à M. G. de Mézailles (Weech).

1896 Feuillage, m., 5 a., 70 k. 1/2, par Xaintraillies, à M. J. Tissot (M. Boucher).

1897 Célimare, m., 4 a., 61 k. 1/2, par Florestan, à M. L. Faider (Brooks).

Pari mutuel ; Vaucouleurs, 4,5, pesage : gagnant 18.50 ; placé 19.50 ; pelouse 8 et 8.

Gay Lad, quoique courant pour la première fois à Auteuil, était installé favori, dans le **Prix du Trocadéro** (steeple-chase, 6000 fr. 3.000 m.). Ardent II était facilement obtenu à 11/4. C'est lui qui l'a emporté.

Gay Lad a mené à une allure assez lente ; à la rivière du huit, Jongleur II tombait. Au bull-finch, Gay Lad, toujours en tête tentait de se dérober. Ardent II en profitait pour prendre l'avantage et gagnait facilement d'une longueur et demie. Grandlieu n'a jamais été dangereux.

Pari mutuel : Ardent II, 11/4, pesage gagnant, 40.50 ; placé 15 ; pelouse : 18.50 et 8.

Le Prix du Belvédère (steeple-chase, 3^e série, 6000 fr. 3.800 m.) a réuni six partants. Le favori était Fox, mais Handicap et surtout Belfort trouvaient également de nombreux partisans.

Au début du parcours, au mur en pierres, Handicap a fait panache et s'est cassé les reins. A la rivière, Fox et Miss Bee culbutaient. Au bull-finch, Belfort semblait avoir l'avantage, mais, après la dernière haie, Lock se met à sa poursuite, et le battait d'une encolure.

Pari mutuel : Lock, 20/1, pesage : gagnant, 153.50, placé 44 f. ; pelouse : 79 et 25.

Le Prix de Meulan (course de haies, handicap, 4.000 f. 3.000 m.) a été pour le favori, Etampes, gagnant facilement.

Fanny Burney et Février ont mené. A l'entrée de la ligne droite, Fanny Burney disparaissait et Etampes venait se placer à côté de Février. Les deux chevaux passaient ensemble la dernière haie, après laquelle le favori prenait l'avantage.

Pari mutuel : Etampes, 11/10, pesage : gagnant 20 fr., placé 14.50 ; pelouse : 10.50 et 7 fr.

Courses à Vincennes.

Le programme promettait, lundi dernier, un sport intéressant ; aussi le public était-il assez nombreux à cette dernière réunion de plat à Vincennes.

Les sportsmen ont quitté l'hippodrome sous la meilleure impression, tous les favoris ayant gagné.

Le terrain était lourd.

Le Prix des Chrysanthèmes, (à réclamer, 3.000 fr., 2.100 mèt.), a été enlevé très facilement par la favorite Sinha.

Elle a laissé Naturaliste régler l'allure jusqu'à l'entrée de la ligne droite où elle est venue sans effort. L'Aurore est passée dans la montée et a pris la seconde place.

Provins n'a figuré que dans la première partie du parcours.

Pari mutuel : Sinha, 10/10 ; pesage : gagnant, 22, placé 13,50 ; pelouse : 11, et 6,50.

Les deux favoris, Longbow et Hareng, ont pris les deux premières places dans le **Prix de Consolation**, (6.000 fr., 2.000 m.), mais il est probable que Résolution, mieux montée, eût joué un rôle plus actif à l'arrivée et disputé sérieusement la victoire.

Quartz et Clamor ont mené suivis d'Hareng. Au tournant de la ligne droite, Longbow venait vivement, attaquait Hareng qui avait pris la tête, et le battait de deux longueurs. Résolution, qui était mal partie, venait très fort à la corde, mais elle trouvait la route barrée et devait tourner pour tenter en dehors un effort trop tardif pour être fructueux.

Pari mutuel : Longbow, 11/10 ; pesage : gagnant, 23 fr. ; placé, 16,50 ; pelouse : 11,50 et 8,50.

C'est encore le favori, Fourire, qui a gagné la troisième épreuve, le **Prix de Novembre**, (5.000 fr., 1.000 m.).

Fourire a mené de bout en bout. A la distance, Ismène est

venue enlever la seconde place à Alaska qui avait pris l'avantage sur Saint-Séraphin et Hulotte. Cette dernière, qui n'avait pas encore été battue, avait été très jouée à 4/1.

Pari mutuel : Fourire, 19,54 ; pesage : gagnant, 29,50 ; placé, 16,50 ; pelouse : 14 et 7,50.

Le Prix du Sagittaire, (à réclamer, 2.000 fr., 900 m.), a réuni un lot de seize partants.

Sonnerie, Olga et Pénélope, qui étaient les plus jouées, ont pris les trois premières places qu'elles ont occupées dès le départ.

Pari mutuel : Sonnerie, 65, pesage : gagnant, 76,50 ; placé, 20,50 ; pelouse : 39,50 et 12,50.

La journée s'est terminée par la victoire de Nitrate, parti grand favori à 5/2 dans le **Prix de Clôture**, (3.000 fr., 1.000 m.).

Lamento, Alligator et Nitrate se sont élancés dans cet ordre. Au poteau ordinaire Nitrate rejoignait Alligator, qui avait réglé Lamento, et le battait nettement.

Pari mutuel : Nitrate, 5/2 ; pesage : gagnants, 42,50, placé, 18 fr. ; pelouse : 24 fr. et 9,50.

INFORMATIONS

Casilda, au vicomte d'Harcourt, qui fit dead-heat avec Hilda, dans le prix Delahante, a gagné, jeudi, à Bordeaux, le prix Ferdinand Regis (criterium), battant Patience et Gilbert.

♣ Cluny II, M. Ph. Sanlaville, monté par M. Galy, a fini troisième, jeudi, à Auteuil, dans le prix de Triel (steeple-chase, 8.000 fr., 3.100 m.), derrière Requiem et Cocardas, précédant dix concurrents.

♣ Mademoiselle de Chantilly, à M. P. Aumont, a été achetée pour le compte de l'écurie Guinebert. La jument a été embarquée pour Maisons-Laffite.

♣ Le jockey E. Jones, qui fut longtemps au service de MM. Say et de Schikler, est actuellement à Marseille, sans engagement.

♣ Les jockeys d'obstacles, J. et A. Clay, iront monter en Angleterre, à l'issue de la campagne.

♣ Reginal, à M. Girard de la Roche, s'est emballé, samedi, sur le Prado, brisant son sulky et mettant à mal son driver Dantes. Celui-ci a de fortes contusions. On redoute des lésions internes.

♣ L'entraîneur de trot, Auguste Bouchité, est parti lundi pour la Normandie. Il ramènera deux ou trois trotteurs qu'il préparera en vue du meeting de février à Nice.

♣ M. Girard de la Roche a racheté son poney Brillant.

♣ Le Liverpool Autumn, handicap, couru vendredi à Liverpool, a été gagné par Alt Mark, monté par le jockey américain T. Sloan.

♣ M. Robert Lebaudy va ramener en France deux étalons qui étaient en station à son haras d'Autriche-Hongrie. Bocage fera la monte en France en 1899. Quant à Xaintraillies, il ne reviendra que pour la saison 1900.

♣ Alice et Rosario, à M. Aumont, de retour de Marseille, vont prendre du repos chez leur propriétaire, à Gouvieux.

♣ M. Holtzer a vendu à M. I. Dugas son poulain Roboam. Le cheval a été embarqué pour Vichy.

♣ M. A. Pabon vient de présenter à la Commission des Haras, à Toulouse, son trotteur Néri, qui a été autorisé comme étalon.

Néri, par Fuschia et Noémie, qui a un record en 1'36" 1/2, a été vendu par M. Pabon, à M. Macabiau.

♣ Nellie, la fameuse jument qui gagna, dans un style impressionnant, l'international du 7 septembre, à Levallois, vient de subir le sort de sa compatriote Adria. Elle est disqualifiée, par une décision publiée au *Bulletin Officiel* du 8 novembre.

♣ Le secrétaire général du Trotting du Littoral, M. Aubier, vient de recevoir une lettre du préfet du département des Alpes-Maritimes, annonçant que le Conseil général avait voté une subvention pour le trotting.

CHASSE ET CHIENS

Nouvelles des chenils dans le Sud-Est.

Chenil de M. Henri Méjean à Ganges (Hérault).

M. Henry Méjean, amateur passionné de tout ce qui touche à la chasse et aux chiens, pendant un long séjour qu'il fit en Italie, eut souvent l'occasion de chasser avec des *braques italiens*, dont il put apprécier les qualités indiscutables en chasse pratique. Aussi, de retour en France, il y a quelques années, il a adopté comme compagnon de chasse, le *braque de l'Ariège*, jugeant que ce *braque* offrait de grandes analogies avec le *braque italien*, non seulement comme formes et robe, mais encore sous le rapport des qualités en chasse.

Très enthousiaste du *braque de l'Ariège* et voulant avoir de beaux et bons produits de race pure provenant d'une sélection bien comprise, M. Henry Méjean s'est adressé à M. le baron du Périer, l'éleveur bien connu de *braques de l'Ariège*, et il a déjà obtenu les meilleurs résultats avec son élevage.

Les deux superbes *lices* : *Blanchette* (L. O. F. 3,800), par *Pacha*, hors de *Mina*, 1^{er} prix, Paris et prix de la Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français 1897, 1^{er} prix et prix spécial, Dijon 1898, et *Cora* par *Duc*, hors de *Neva*, 1^{er} prix Paris 1898, et 2^e prix, Dijon 1898, ont été cédées toutes deux par M. Henry Méjean à M. Henri Baillet, de Villenauxe (Aube).

Le chenil de *Ganges* ne possède actuellement que trois sujets, mais tous les trois de premier ordre.

1^o *Flore* (L. O. F. 4348), chienne *braque de l'Ariège*, blanche avec taches orange, née, le 24 novembre 1893, chez M. le baron du Périer, par *Pacha*, hors de *Mina*. *Flore* a été primée à Toulouse 1895, à Villefranche (Haute-Garonne) 1897 et à Dijon 1898. M. Méjean, juge sa *lice Flore* bien supérieure à *Cora* et à *Blanchette*.

2^o *Duc*, *braque de l'Ariège*, né le 14 mai 1897 par *Pacha II*, hors de *Nana*, petit-fils de *Duc I* à M. le baron du Périer.

3^o Un superbe chiot provenant d'une très belle *lice*, *Zela*, 1^{er} prix Pamiers 1898 et de *Porthos*, magnifique *braque de l'Ariège* ayant 72 de taille.

M. Méjean se propose de faire couvrir sa *lice Flore* par un des meilleurs étalons *braque de l'Ariège* afin de remonter son chenil avec sa race préférée.

Le *braque de l'Ariège*, le plus grand des *braques français*, très apprécié des chasseurs, dans le Midi, est peu connu dans la région du Lyonnais ; il a une tête de *braque français*, très typique. La couleur est blanc et orange et, comme le fait très bien remarquer M. Méjean, il ressemble beaucoup au *braque italien* ; il est, cependant de structure un peu moins massive. Il chasse généralement au grand trot, quelquefois au petit galop ; sa quête est d'un rayon moyen, c'est-à-dire ni très large, ni resserrée, mais cependant brillante ; son nez est d'une finesse remarquable ; il porte toujours la tête et le nez hauts, ne nasillant et ne s'écartant jamais. Il a beaucoup de fond et une grande endurance.

Une superbe chienne *braque de l'Ariège*, *Sultane*, élevée par M. de Vezins et cédée par lui à M. Cerfon, courut deux fois dans les *fields-trials* à quête restreinte et eut une mention honorable à Rouxmesnil, près Dieppe, en 1892 et un 2^e prix à St Jean-du-Cardonnay en 1893. Une autre

D'un autre côté, une lettre du maire de Nice informe le secrétaire que le Conseil municipal donnerait 20,000 fr, Enfin, dans une récente visite, M. Aubier a acquis la certitude que la Société des Bains de mer de Monaco accorderait non seulement 10,000 fr. mais encore un objet d'art.

En l'absence du prince Galitzine, M. Aubier s'est empressé de répondre pour remercier les généreux donateurs. Les autres subventions sont maintenues.

Les courses de Nice, cette année, auront lieu les 26 février, 1^{er}, 3, 5 et 7 mars, dates qui contenteront certainement les éleveurs.

Marée est arrivée vendredi à Paris. Elle court aujourd'hui à Colombes. A l'heure où nous mettons sous presse, nous ignorons encore le résultat.

Druelle, l'entraîneur de M. T. Dugas, a visité, samedi dernier, les écuries de courses à Chantilly, pour acheter plusieurs chevaux.

M. Ph. Sanlaville, a acheté samedi, au Tattersall, pour 1,750 fr., l'ancien cheval de M. T. Dugas, *Amen*, par Bruce et Queen of Avernus.

M. Faider fait vendre, samedi, toute son écurie de courses à l'établissement Chéri.

M. A. Pabon, un habitué de notre hippodrome, a réclamé le trotteur Neuville, après sa victoire dans le Prix de la ville de Talence, dimanche, à Bordeaux, pour la somme de 2,025 fr.

Dans l'Omnium, couru dimanche, à Bordeaux, Casilda a battu d'une tête Monopole II.

Voyante, à M. W. Stevens, passe en vente lundi au Tattersall.

M. Zafropulo a acheté à l'amiable à M. G. Milton, sa pouliche Clémentine.

SPORTSMEN

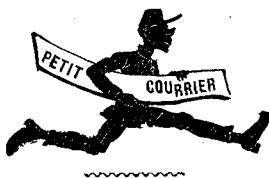
Bien que la fête de la Saint-Hubert ait été célébrée officiellement le 3 novembre, un grand nombre de sociétés sportives sont encore en retard et fêtent l'une après l'autre, le patron des chasseurs.

Aussi n'est-ce que banquets succédant aux banquets, où le bon vin de France et l'exquise bière *Salvator* coulent à flots. Tous ces banquets se donnent, 34, rue Tupin, à La Taverne St-Hubert, devenue bien vite un des établissements les mieux fréquentés de notre ville.

La cuisine y est parfaite, les vins des meilleurs crus, le service des mieux compris et des plus soignés.

L'aimable propriétaire a l'œil à tout, s'occupe de tous, veille à ce que rien ne manque pour assurer le confort de ses clients.

La Taverne St-Hubert, 34, rue Tupin, se recommande aux sportsmen, comme aux fins gourmets. Il est vrai que la pratique du sport fait apprécier, comme il convient, la succulence des mets. On s'en aperçoit, à midi et le soir, à la La Taverne St-Hubert, 34, rue Tupin,



M. Carlos, à Thonon-les-Bains. — L'abondance de matières ne nous permet pas de reproduire les articles signalés. Regrets et merci.

Les communications, pour être insérées au Lyon-Sport, doivent parvenir au plus tard à la rédaction, 63, rue l'Hôtel-de-Ville, par le dernier courrier du jeudi.

hienne *braque de l'Ariège*, Léda, courut aux fields-trials de Rouxmesnil, près de Dieppe, en 1892 et obtint un 2^e prix, battant de nombreux concurrents.

Le *braque de l'Ariège* a donc de grandes qualités de nez et voici, surses aptitudes en chasse, les appréciations recueillies par M. J. de Coninck, le dévoué président de la Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français, auprès des principaux éleveurs de cette excellente race. Commençons par un des créateurs de la race, M. le baron du Perrier :

« Cette race de chiens, dit-il, a grand nez, n'est jamais fatiguée, même parmi les plus fortes chaleurs ; néanmoins, il y a quelques sujets qui laissent à désirer, mais c'est très rare ; ces chiens sont remarquables pour la plume, qui est leur chasse de prédilection. Le caractère de ces chiens est doux ordinairement, faciles au dressage, très soumis.

Opinion de M. de Vezins :

Le *braque de l'Ariège* est enragé chasseur ; si son maître ne sort pas souvent, il s'échappe et chasse seul des journées entières ; il résiste à la chaleur, au froid, est très vigoureux et a de très bonnes pattes. Il a le grand défaut de poursuivre le lièvre avec une persistance et une adresse malheureuses ; je crois cependant qu'un bon dressage arriverait facilement à le corriger.

Opinion de M. Cerfou :

Comme nez et arrêt, ces chiens valent des pointers ; très coureurs de livres, très quêteurs, nez haut ; si, à quinze ou dix-huit mois on a un pointer présentable sur le terrain, il faut deux ans et demi et trois ans pour la parité en *braque de l'Ariège*, et encore on n'arrive à ce résultat, qu'à force de patience et de corrections.

Voici enfin l'opinion de M. Baillet :

En chasse, ce chien est un des plus agréables que je connaisse, sa quête est assez large, vive, animée, brillante ; il s'en va le nez haut, a énormément de finesse olfactive et tombe invariablement à l'arrêt.

Il est sans pareil pour couler les perdreaux qui piètent, sa prudence est extrême ; j'ai vu un chien couler une compagnie qui lui faisait faire deux fois le tour des immenses pièces de betteraves que nous avons en Brie, et cela en rampant sur le ventre, s'arrêtant à chaque instant pour éventer et se rendre compte si le gibier piétait toujours. Quoique d'un naturel un peu entêté, quelques corrections le rendent des plus dociles ; il est assez querelleur et grognon avec les autres chiens.

Ils ont beaucoup de goût pour le lièvre, trop même, car ils ont une tendance à le courir au déboulé.

Ils quêtent généralement au trot.

Très durs à la chaleur, ces chiens ne cessent de chasser, même sous le soleil le plus ardent.

De tous ces renseignements, il résulte donc que le *braque de l'Ariège* est un chien très dur à la fatigue, résistant admirablement à la chaleur, d'un très grand nez, excellent pour la plume, mais trop ardent pour le poil et assez dur à dresser.

Nous aurons le plaisir d'admirer, l'année prochaine, quelques beaux types de *braques de l'Ariège*, car M. Henry Méjean se propose d'envoyer à la première exposition que la *Société Canine du Sud-Est* organisera à Lyon, plusieurs sujets de toute beauté.

BUBLANNE.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

INFORMATIONS

Recensement des chiens militaires

La préfecture de la Seine, de concert avec l'autorité militaire, vient d'effectuer le recensement des chiens qui, en temps de guerre, seraient susceptibles d'être réquisitionnés par l'autorité militaire pour coopérer aux opérations du ravitaillement de Paris.

Le recensement a porté exclusivement sur les chiens de berger, servant à la garde des troupeaux, et qui sont généralement originaires de la Brie et de la Beauce. Ces chiens, ainsi que leurs propriétaires, seraient employés à la conduite des troupeaux de moutons et de bœufs destinés à l'alimentation du camp retranché de Paris. Dans le département de la Seine le nombre des chiens de berger s'élève à 452.

Mais ce n'est là qu'un des côtés de la question des chiens de guerre, dont l'emploi semble très malheureusement de plus en plus négligé chez nous.

La chasse et l'Etat

Voici quels sont les principaux locataires de l'Etat :

La duchesse d'Uzès a pour 20,000 francs par an, la chasse à courre dans la forêt de Rambouillet.

Une grande partie de la chasse à tir est affermée par le comte Potocki, dont les divers lots atteignent le joli chiffre annuel de 36,000 francs.

Le baron de Rothschild paye 40,000 francs pour la forêt de Cernay.

M. Chiris, le sénateur, a un lot de 25,000 francs et les bois de Saint-Arnaud ont été adjugés pour 10,000 francs à la baronne Seillière.

Comme M^{me} la duchesse d'Uzès à Rambouillet, M. Lebaudy a le monopole de la chasse à courre dans toute la forêt de Fontainebleau : il paye de ce fait une annuité de 25,000 francs.

A Compiègne, le marquis de l'Aigle, un grand veneur, donne à l'Etat une redevance d'une quinzaine de mille francs pour différents lots. M. Olry en donne 20,000.

M. Achille Fould a plusieurs lots de de 5 à 6,000 francs chacun, ainsi que son collègue à la Chambre, M. Jaluzot ; leur voisin, M. Bertin, agent de change, donne 7,000 francs pour sa chasse, près de laquelle M. Pratt a un lot de 4,000 francs.

Il en est à peu près de même à Saint-Germain. Je cite rapidement MM. Dehaynin, 22,000 francs ; Bamberger, 12,000 ; comte de Reinach-Cessac, 18,000 ; Jean Dupuy, sénateur, 4,000 ; la Société des scepsles, 23,500.

A Versailles, M. Edmond Blanc a la forêt Fausses-Reposes. Il a pour principal voisin de chasse M. Nagelmackers, président et directeur de la Compagnie des wagons-lits.

M. Bejot, moyennant 10,000 francs, a la chasse à tir de la forêt de Carnelle, dont le comte de Chézelles a la chasse à courre.

Le comte de Montebello, notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, paye 5,000 francs les bois de l'Isle-Adam, et la forêt de Sénard coûte à M. Cahen d'Anvers une somme annuelle de 32,000 francs. M. Darblay a la forêt voisine pour 21,500 francs.

Société des Sonneurs de Trompes Lyonnais. — Cette société rappelle à ses membres honoraires et invités, que son banquet annuel de St-Hubert aura lieu dimanche 20 courant, aux Echels à l'Hôtel Mollard à 1 heure du soir. Dernier délai d'inscription, mardi 15 courant, au siège montée du Garillan, 2, de 8 heures à 10 heures du soir.

TIR

Le Tir obligatoire.

Nous avons indiqué, dans cette chronique, quels sont les devoirs de nos représentants concernant l'instruction du tir à donner aux jeunes gens, avant leur arrivée au régiment.

Nous avons démontré qu'avant de songer à la réduction du service militaire, nous devons donner l'instruction pratique du tir. Nous avons mis en parallèle l'instruction qui leur est donnée avec celle donnée aux armées de nos voisins.

En constatant l'infériorité de nos soldats pour les exercices du tir, nous en faisons remonter la responsabilité morale à nos députés. C'est alors que nous avons indiqué quels devoirs ils avaient à remplir.

Un député socialiste, de Lyon, a demandé la suppression pure et simple des 13 et des 28 jours !

Nous avouons que voilà un moyen peu compromettant de se faire une popularité ; indiquer un mal qui fait souffrir tout un peuple et en demander la suppression, cela nous paraît être à la portée de tout le monde.

Nous félicitons pourtant notre député de l'initiative qu'il a prise, lors même qu'elle est à l'encontre de nos idées. Cela prouve qu'on s'occupe un peu de notre seconde armée.

Mais ce qui est nécessaire, avant tout, en proposant la suppression d'une chose que l'on croit inutile, c'est d'indiquer les raisons qui militent en faveur de la suppression et par quoi de plus pratique on peut la remplacer.

Nous ne voulons pas nous occuper de démontrer que la période des 13 et 28 jours soit utile ou inutile à nos territoriaux, mais nous demandons, si on doit la supprimer, qu'elle soit remplacée par les exercices du tir obligatoire pour tous.

Est-ce que cet exercice, le seul vraiment nécessaire, ne pourrait pas être pratiqué en dehors des 13 et 28 jours ?

Bien plus utilement, on exercerait les hommes au tir, si, sans de grands dérangements, sans les arracher à leurs devoirs, à leurs obligations de pères de famille, on les convoquait deux ou trois fois par an, à proximité de leurs domiciles, dans un champ de tir convenable. Tout le monde se rendrait à cet exercice, non pas seulement avec résignation, mais aussi avec joie ; pour beaucoup ce serait une partie de plaisir.

En décrétant et en organisant le tir obligatoire fréquent, et n'occasionnant qu'un dérangement de quelques heures, à des intervalles assez rapprochés pour que le tireur ne perde point le bénéfice de sa science, on peut estimer que la suppression des 13 jours ne serait pas dangereuse. Et l'économie que ferait le gouvernement par cette suppression, pourrait être reportée, partie sur les frais de munitions à accorder aux hommes et partie, sur les installations qui n'existent pas, pour les tirs de campagne.

Toutes les nations d'Europe ont adhéré au congrès de désarmement, et, pour bien prouver leur enthousiasme au désarmement, elles se sont mises, avec une activité dévorante, à la construction de cuirassés, de canons, et même à la mobilisation, etc., et c'est ce moment-là que choisissent nos députés pour demander la suppression de certains exercices militaires ? Pourquoi ne pas demander la suppression de l'armée ?

Il ne s'agit pas, dans ce moment, pour nos députés, de demander des réformes irréalisables, uniquement parce qu'ils les ont inscrites dans leurs mandats, il s'agit de compléter l'instruction de nos territoriaux, et de la donner aux jeunes gens, pour placer notre armée au même rang que celles de nos voisins : il y a beaucoup à faire pour cela.

Il est temps que nos représentants s'en occupent sérieusement. Nous comptons sur le concours des hommes ayant la connaissance du tir, nous comptons sur tous ceux qui ont au cœur la gloire de notre armée pour faire aboutir, au moment de la discussion du budget, nos légitimes demandes et y faire inscrire une somme pour l'enseignement du tir.

Nous disons beaucoup trop que nous aimons l'armée ; nous ne le prouvons pas assez.

SANS-CIBLE.

Les Tribulations d'un Candidat-Champion.

CHAMPION DE FRANCE !

Voilà un titre qui chatouille l'oreille d'un tireur. Car il n'y en a qu'un par an, et l'on ne peut compter tous ces petits championnats des écoles supérieures, des écoles secondaires ou primaires et peut-être d'autres encore. Nous parlons du championnat, du seul et vrai championnat, tiré en trois épreuves par tous les tireurs français jouissant de leurs droits civils, civiques et politiques.

C'est ce que s'étaient dit quelques tireurs lyonnais, notamment Paul Mollet et son jeune camarade Balthazard, neveu ; et voilà nos deux gaillards sur le chemin de Paris.... et de la gloire, pleins de cette sainte ardeur qui enfante des prodiges.

Paul Mollet, quoique un peu nouveau dans les stands, avait fait très bonne figure à Turin, meilleure figure même que bien des anciens. Il avait, en un rien de temps, forcé les portes de cette citadelle fermée, réputée imprenable, qui s'appelle le groupe de section de la société de Tir *select* par excellence, et pris le pas sur nombre de vieux tireurs de cette respectable compagnie.

Balthazard neveu, jeune tireur, avait déjà décroché la timballe du championnat, pas du grand, mais des petits championnats annuels, ceux des primaires, des secondaires et des supérieures.

Il n'y avait donc rien de déraisonnable de leur part à tenter les épreuves des trois séries fixes, debout, à genou et couché.

Et voilà comment le samedi matin, Balthazard, le fusil à la bretelle, arpentait l'avenue de l'Opéra se rendant à la gare St-Lazare où il devait rejoindre son ami Paul, lorsqu'il est brusquement arrêté par une personne lui saisissant son arme.

— Votre matricule ? lui crie un brave sergot.

— Mon matricule ! répond Balthazard, ahuri de cette apostrophe tout à fait imprévue, je n'en ai point.

— Voyons votre fusil.

Et notre jeune Lyonnais a toutes les peines du monde à faire comprendre au digne représentant de l'autorité que le fusil est à lui, et qu'il se rend au tir de Château-Margaux, pour y briguer le titre de champion.

Le sergent de ville se confond en excuses, mais après avoir minutieusement vérifié que le Lebel n'était pas un fusil soustrait à quelque soldat et ne portait en fait de matricule que le nom et l'adresse de Balthazard, qu'il note soigneusement. Puis, défiant de sa nature et surtout par profession, il emboîte le pas derrière Balthazard et le suit jusqu'à la gare où la rencontre de Paul Mollet, non moins porteur d'un Lebel et d'autres tireurs également porteurs du susdit fusil, achève de le convaincre.

Descendus à la station de Château-Margaux, nos deux tireurs s'informent du chemin du stand qu'ils trouvent tant bien que mal, par une de ses pluies agrémentées d'un vent violent qui aurait bien dû calmer leur bouillante ardeur.

Toujours pleins de ce feu sacré, ils ne sentent rien et arrivent au stand où le gardien leur demande poliment s'ils viennent pour tirer.

Tête de nos deux candidats.

Pendant qu'ils inspectent le pas de tir et qu'ils constatent qu'il s'y trouve cinq cibles préparées, arrivent d'autres tireurs habitant Paris, lesquels, connaissant la place de longue date, se mettent de suite à l'œuvre, et organisent des poules à porte de vue.

Paul et Balthazard, familiarisés avec le stand, se disposent à faire leur tir d'essai.

Impossible, les Parisiens occupent les matelas qu'ils ne lâchent pas, et continuent poules sur poules.

— Est-ce bien là que se tire le championnat ? se demandent nos deux Lyonnais dont l'ardeur commence à se ramollir.

Paul, qui est d'un tempérament calme et qui ne s'épate pas pour si peu de chose, s'installe près d'une cible où il attend son

tour et constate que l'occupant, s'y trouvant bien, tire 50 coups de fusil sans désespérer. Voilà un tireur que l'échauffement de l'arme ne gêne pas ! Il faut croire qu'il n'y a qu'en province qu'il existe des règlements ne permettant pas de tirer plus de 10 coups consécutivement lorsqu'un camarade attend la place.

D'ailleurs, tout le monde sait que les règlements sont faits pour n'être pas suivis, surtout en l'absence des commissaires de tir. Et puis, depuis quand un Parisien irait-il se gêner pour un pauvre petit provincial ? Plaisantez-vous ! Ça ne serait pas à faire !

Mais tout arrive, et nos camarades peuvent enfin envoyer quelques balles d'essai, bien que le secrétaire de la cible, un brave garçon du reste, ne sache comment s'y prendre et demande au tireur, à tout bout de champ, ce qu'il doit faire et ce qu'il doit marquer.

Ca se passe tout à fait en famille et à la bonne franquette.

Enfin survient un commissaire, et l'un de nos tireurs, faisant à tout coup des 9 et des 10 à ses balles d'essai, demande la loyale cible pour exécuter son tir. Le secrétaire tire la sonnette le nombre de fois voulu, mais le marqueur s'obstine à monter et à baisser la cible d'essai. Après quelque temps de ce duel à coups de sonnette, la loyale cible apparaît enfin, mais, va te faire lanlaire, le numéro d'ordre indiqué par le marqueur ne correspond pas avec celui du registre et voilà le commissaire obligé de recommencer la navette entre le pas de tir et les cibles.

Tout finit cependant par se mettre en ordre et Balthazard, quoique fort énervé par cette longue attente et cette série de déconvenues, allait commencer son tir, lorsqu'on le prévint qu'il était midi et que le tir devait cesser.

Voilà, certes, une matinée bien employée.

Entre temps, le gardien du stand avait demandé aux tireurs s'ils comptaient dîner et, sur leur réponse affirmative, le pauvre homme avouait qu'il n'avait rien ou presque rien, enfin qu'il ferait pour le mieux.

Inutile de vous donner le menu. Un vrai repas de Spartiate, bien que la carte à payer fût élevée. Mais Balthazard qui se rappelait du camp de Satory où le gargotier faisait payer d'avance 3 francs à 11 heures du matin pour déclarer, à midi, qu'il ne lui restait plus qu'un saucisson, du fromage et du pain et pas à discrétion, sauf du champagne, en supplément, à 12 francs la bouteille (vous n'avez pas oublié la tête de Brochet et ses véhémentes apostrophes), Balthazard en prit aisément son parti, en comparaison surtout de ce qui s'était passé à Satory.

Au fromage, la bienvenue aux étrangers, qui avaient fini par être assez nombreux, fut renvoyée à une autre occasion, personne n'étant là pour cela.

Le tir fut repris, les poules recommencèrent de plus belle aux cinq cibles et les candidats au championnat réussirent, à force de patience et de persévérance, à tirer leurs trois séries.

Ils regagnèrent leurs pénates après avoir fait plus de 1,000 kilomètres, surtout pour voir tirer des poules, et jurant, mais un peu tard....

Il est vrai de reconnaître qu'ils n'ont ressenti aucune trace d'indigestion à la suite de leur dîner.

Pour copie conforme : HERBÉ.

J'avoue humblement avoir subtilisé cet article à un bon camarade qui m'a évité la peine de causer des championnats dont la réforme s'impose d'urgence.

HERBÉ.

Les Anciens Mobiles.

Par une de ces circonstances aussi bizarres qu'heureuses et dont le récit ferait pamer d'aise même les disciples du vieil Héraclite, par un de ces quiproquos désopilants destinés à fournir une scène de vaudeville, un de nos rédacteurs, M. Maurice Dalbanne, chargé de nous représenter dans une grande réunion cycliste, s'est

trouvé, de la façon la plus gracieuse, la plus inespérée, invité à prendre place au banquet annuel des Anciens Mobiles du Rhône, où le couvert du *Lyon-Sport* était étiqueté à la table d'honneur.

Nous remercions sincèrement les présidents, MM. Lang et Berne, de leur délicate attention, et sommes heureux, de rappeler, en termes succints, la brillante épopée des Anciens Mobiles qui, aux moments terribles, sous les ordres de Denfert, du capitaine de la Laurencie, d'Edouard Thiers, ont, par une résistance héroïque, immobilisé sous les murs de Belfort un corps tout entier de l'armée allemande. L'ennemi dut renoncer à s'emparer par la force de la ville assiégée. Ce ne fut que sur l'ordre formel du gouvernement que Denfert-Rochereau consentit à entrer en pourparlers autrement que par la voix de *Catherine*. Il sortit honorablement, avec armes et bagages, à la tête de ses jeunes lions, de ses jeunes mobiles.

Cinq cents braves, se tutoyant comme autrefois, devenus frères par le sang répandu, représentaient, au Palais d'Été, notre département. Rendant hommage à Thiers et Rochereau, ils ont acclamé de façon frénétique le colonel de la Laurencie, qui a répondu à l'allocution spirituelle et enjouée de M. Lang par une réplique fine et heureuse.

Des toasts enthousiastes ont été portés à la plus grande gloire de la France par MM. Sénat Pouzet, secrétaire général des Tireurs du Rhône ; M. Balouzet, président des Vétérans des armées de terre et de mer et les représentants des autorités.

Honneur donc aux vaillants qui, gardant au cœur le souvenir vivace des journées glorieuses auxquelles ils ont assisté se sont donné pour tâche de les graver en pages d'histoire dans l'âme des nouvelles générations.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — RÉSULTATS DU CONCOURS DE FIN D'ANNÉE DE 1898. — 1^o Lauréat du tir aux mannequins : M. Fleury.

2^o Lauréat du tir aux visuels : M. Monod.

3^o Lauréat du tir aux silhouettes : M. Duret.

4^o Visuels, centre : MM. 1. Perrier, 2. Grand, 3. Plumant, 4. Le court, 5. Duret.

5^o 200 mètres, centre : MM. 1. Grand, 2. Duret, 3. Anglois, 4. Brachet, 5. Bossy, 6. Belleguy, 7. Guerry, 8. commandant Margot, 9. Monod, 10. Fleury, 11. Huvet, 12. Geneliet, 13. Janin, 14. Dubois, 15. Hess, 16. Reveil, 17. Plumant, 18. Keller-Dorian, 19. Landry, 20. Perrier, 21. Pfister, 22. Aymare, 23. Desfrancois, 24. Jeandet, 25. Bal, 26. Frécon, 27. Hegetscheveiler, 28. Seguin, 29. Barbier, 30. Martin H., 31. Allard.

6^o Poule au revolver : MM. 1. Brachet, 2. Barrier, 3. Guérin, 4. Tastevin, 5. Ball, 6. Dufier, 7. Cœster, 8. Depassio, 9. Perrier, 10. commandant Margot, 11. Reveil, 12. Olivier.

♣ Dimanche, 20 novembre, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique qui sont inscrites pour ce dimanche ; l'après-midi, tir aux cartons réservés aux sociétaires.

Nota. — L'omnibus du Stand part du pont Morand (rive gauche), toutes les heures, à partir de 11 heures.



AUTOMOBILISME

Ce qu'une automobile paie à l'Etat

M. Gaston Sencier publie, dans la *France Automobile*, un aperçu fort judicieux sur l'impôt que paierait une automobile dans Paris, si elle faisait 50 km. par jour.

Sa réflexion est basée sur la consommation de l'essence.

Le droit sur l'essence est de 0 fr.10 par litre et le droit est, pour Paris, 0 fr.20 par litre.

Supposons une voiture faisant dans Paris un service journalier moyen de 50 km.. avec un moteur de 8 chevaux, ce qui représente une consommation de 12 litres d'essence par jour.

Par an cela fait : $12 \times 360 = 4320$

Ajoutons 10 0/0 pour l'huile de graissage, qui paye les mêmes droits, nous avons 4725 litres qui payent ;

Douane..... 475 fr. 20

Octroi..... 950 fr. 48

Total 1426 fr. 60

Une voiture à moteur de 8 chevaux faisant à Paris une moyenne de 50 km. par jour, paye au fisc, pour son seul pétrole, plus de 1400 fr. d'impôts par an.

LONS-LE-SAULNIER. — Lons-le Saulnier, depuis deux mois environ, possède son *Automobile-Club*. Le président, M. Donzel, avocat et grand propriétaire de vignobles à l'Etoile, s'occupe déjà d'une grande course pour l'été prochain. On parle de 10.000 francs de prix. Le parcours serait Paris-Lons-le-Saulnier, 400 kil. environ,

Les jours suivants grande excursion dans le Haut-Jura-La Faucille jusqu'à Genève.

D'ailleurs le mouvement automobile marche ferme dans l'Est.

Une grande maison de champagne de la région vient de faire l'acquisition de plusieurs voitures automobiles destinées à ses voyageurs.

La **PRÉVOYANCE-ACCIDENTS**, 10, quai de Retz, Lyon assure les **CHAUFFEURS** contre tous accidents.



CYCLISME

NOS VÉLODROMES

Le Cyclisme à Lyon.

Lyon, le 15 novembre 1898.

Monsieur J. Rosmont, au *Lyon-Sport*,

Non, Monsieur, la paresse n'est pas mon cas ; tout au plus, un peu de bouderie. Mais, mettez-vous à ma place. Pour quelques vérités anodines à l'adresse de Lambrechts le Grand, le petit Lambrechts me prend pour un homme ; je lui réponds de ma bonne encre, vos typos me mettent en capilotade ; ma lettre passe au bleu et puis, plus rien ! N'avais-je pas le droit de penser que ma littérature n'avait plus l'heur de vous plaire ? Il paraît qu'il n'en est rien et que vous la regrettez. J'en suis flattée et, comme les ongles m'ont quelque peu poussé, me voici prête à griffer. J'avoue même que c'est par vous que j'ai l'intention de commencer.

J'ai lu votre article sur le cyclisme à Lyon et tout ce que vous dites est certainement fort joli. Mais vous mettez la charrue avant les bœufs, mon bon Monsieur Rosmont. Il ne s'agit pas, pour le moment, de philosopher sur ce que peuvent ou doivent faire les sociétés. Il faut d'abord savoir ce qu'il advient du Vélodrome municipal. Sera-t-il démoli, comme certains vandales le prétendent ? Sera-t-il, au contraire, rebichonné et remis à neuf, comme c'est le vœu général, dans le monde de la pédale. That is the question, dit mon cousin Gaston.

Mais, au *Lyon-Sport*, vous devez le savoir et, si vous ne le savez pas vous avez tort.

Allons, vite, votre bonne plume de Tolède et sus à tous ceux qui osent seulement penser à priver notre parc, déjà si maigre en attractions, du seul établissement qui y amène le public.

Oui, il faut prêcher pour le maintien du vélodrome. Seulement, par pitié, que ce ne soit pas pour jouer aux gobilles ou y faire de petits jardinets.

Certainement, l'idée d'y installer un jardin d'éducation (laïque et obligatoire ?) part d'un naturel très doux, très idyllique... mais un peu godichon, avouez-le: Voyez-vous d'ici les élèves de nos écoles venant prendre des leçons de bonne tenue, de parler correct et discret au vélodrome ? Mais tout fin de siècle que je sois, il m'est arrivé de rougir et de me cacher derrière mon éventail. C'est tout dire, n'est-ce pas ?

Je ne voudrais pas voir davantage des courses d'ânes alterner avec des courses cyclistes. Sans doute, les ânes sont assez bons garçons pour ne pas s'en offenser... Mais, tout de même !... Je sais bien que ces courses sont le prétexte tout trouvé à l'introduction du pari mutuel sur nos pistes ; que ce pari mutuel est un fier attrait et une source assurée de bénéfices pour le manager — je ne dis pas barnum, moi ! —

Il me semble cependant qu'il est avec le Ciel d'assez faciles accommodements pour que l'on puisse faire à chacun sa part. Ce serait charmant de voir alterner les quadrupèdes et les bipèdes. « Arcades Ambo », me souffle encore Gaston.

Vous avez donc votre devoir tout tracé au *Lyon-Sport* : soutenir le maintien du Vélodrome municipal ; appuyer le candidat qui donnera les garanties les plus sérieuses au point de vue du sport et se présentera avec le programme le plus apte à nous faire revivre les anciennes grandes journées, comme il y en a eu tant jadis au Parc.

Maintenant, je ne vous en voudrais nullement si vous obteniez qu'on y ait quelque retenue de langage et quelque élégance de tenue, qu'on puisse s'y asseoir convenablement sans fripper sa toilette et sans risquer tant d'autres accrocs.

Voilà de la bonne et utile besogne pour vous. Attendez-vous y — voilà ce que c'est que de parler quadrupèdes ! — si vous ne voulez pas vous exposer à quelques nouveaux coups de mes griffes. Je vous permets de les baiser en attendant.

JEANNETTE.

Jeannette a toujours raison et la seule campagne à mener actuellement est celle du maintien du Vélodrome. J'apprends, en effet, au dernier moment, que le Conseil municipal sera peut-être appelé à voter, dès demain soir, vendredi, sur cette question : Doit-on maintenir ou démolir notre vélodrome municipal ?

Il paraît même que cette dernière hypothèse semble prédominer dans l'opinion de nos conseillers municipaux, avec ce correctif, toutefois, que la construction d'un autre vélodrome serait autorisée sur les terrains des anciennes fortifications, à proximité de la Brasserie du Parc.

J'espère qu'aucune détermination ne sera prise demain soir et qu'une entente pourra intervenir, à temps encore, entre tous ceux qui s'intéressent au sport cycliste chez nous pour s'opposer à une pareille décision, fatale à tous les points de vue.

Rien ne justifie, si l'on veut examiner les choses de près, une mesure aussi radicale ; tout milite, au contraire, en faveur du maintien du vélodrome actuel. Il existe : c'est son principal mérite.

Maintenant, rien de plus naturel, sans doute, rien de plus urgent, que d'entourer la concession à accorder de toutes les garanties désirables.

On m'assure même, à ce propos, qu'en cas de maintien du vélodrome, nos édiles seraient décidés à en mettre

l'exploitation à l'adjudication. Ce serait peut-être aller trop loin ; mais il est malheureusement trop tard, cette semaine, pour donner une appréciation raisonnée sur les différents projets dont nous sommes... *menacés*. Un seul vœu est à formuler : le maintien du Vélodrome.

J. ROSMONT.

Jeudi soir.

FÊTES ET RÉUNIONS

Cyclophile Villeurbannais.

Sous la présidence de M. Rigard, dans les vastes salons du Palais d'Été, à Monplaisir, le *Cyclophile Villeurbannais* donnait, dimanche dernier, son banquet annuel auquel avaient été conviées toutes les notabilités de la Pédale.

On remarquait : MM. Mathieu, président d'honneur ; Germanet, membre honoraire ; Dubief et Curot, vice-présidents ; Sage, trésorier ; Détard et Pétrot, secrétaires ; Valluy et Drugney, capitaines de route ; Rollet, Barnoud, Paturel, Exaltier et Chourot, fondateurs ; Graita, commissaire de police de Villeurbanne ; Roussillon, président de l'Union Vélocipédique ; Cimon, président du Cercle de la Pédale ; Fangeau, du Rapid'-Club ; Sénapouzet, secrétaire général des Tireurs du Rhône ; Berthet, président de la Société de Tir de l'Armée territoriale ; Garçin, Buisson, nos confrères du *Progrès*, du *Lyon*, etc.

Entre le saumon et les bombes glacées, M. Rigard, dans une allocution aussi spirituelle qu'émue, fit l'historique de la société, ce qui était faire l'éloge de la bicyclette, cette reine courtisée qui, par un heureux destin, semble appelée à recevoir concurremment les hommages aristocratiques et populaires. Car c'est une gloire aujourd'hui si enviée de payer l'impôt de la pédale qu'un jour viendra, très prochain peut-être, où la France trouvera là les ressources nécessaires à son équilibre.

Au dessert, M. Détard donna lecture du palmarès annuel et l'on procéda à la distribution de médailles superbement frappées.

Vitesse, seniors. — 1. Valluy, médaille de vermeil ; 2. Druguet, médaille d'argent.

Fond, 100 kilom., course Lyon-Lagnieu. — 1. Curvat, 2 h. 53' ; 2. Rigard ; 3. Germain ; 4. Plassard ; 5. Valluy.

Juniors. — 1^{re} catégorie : 1. Benoit, médaille d'argent. 2^e catégorie : 1. Curvat, médaille de vermeil ; 2. Pedrinis, médaille d'argent ; 3. Petrod ; 4. Plassard ; 5. Sage.

Après quoi, les esprits, mis en gaieté par le champagne, laissèrent évaporer les chansons du meilleur répertoire et, après les toasts d'usage, chacun partit emportant de cette réunion le souvenir d'une soirée bien remplie.

Encore un beau jour pour les apôtres de l'union entre tous les cyclistes. A l'exemple des anciens, marquons-le d'une pierre blanche.

Vélo-Club Lyonnais. — Cette Société a procédé, samedi dernier, au renouvellement de son bureau pour l'année 1898-99. En voici la composition : président, Bligny ; vice-président, Goût ; secrétaire, Lagneau ; secrétaire-adjoint, Luthringer ; trésorier, Desgouttes ; trésorier-adjoint, Kihsm ; censeur, Vapelins ; capitaine de route, Serve.

TAVERNE ST-HUBERT LYON. Rue Tupin, 34, LYON

RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Liqueurs de marques — Spécialités de Bières. — Soupers après le spectacle. — Salles de réunions pour les Sociétés sportives. Téléphone.

GRENOBLE. — Une nouvelle société vélocipédique vient de se fonder dans notre ville, sous la désignation de *Club Amical des coureurs grenoblois*.

Le bureau a été ainsi formé :

Président, Rambaud ; vice-président, Fleutet ; trésorier, Angelier ; secrétaire, Avèque ; secrétaire-adjoint, Albert.

La société a pour but de développer le sport vélocipédique : de donner à ses membres l'instruction nécessaire pour le mettre à même de rendre des services à l'armée comme cyclistes, de procurer à ses sociétaires des avantages divers concernant le cyclisme.

Espérons que cette nouvelle société, qui compte déjà un grand nombre d'adhérents, fera de rapides progrès et que la plus parfaite harmonie ne cessera de régner entre ses membres.

Cette société est la troisième à Grenoble, où il existe déjà le *Vélo-Club Grenoblois* et l'*Union Cycliste Grenobloise*.

Bonne chance et longue vie à cette nouvelle venue.

RIVES (isère). — L'*Union cycliste rivoise*, fondée le 30 octobre 1898, est composée d'éléments actifs et honoraires. Cette société n'est absolument que régionale. Son but est une œuvre tout à fait philanthropique.

Tout en pratiquant et propageant activement le développement du sport, elle veut en même temps rendre service dans la plus grande mesure de ses moyens, aux cyclistes éprouvés par les accidents.

La réussite en est certaine. Les calculs fondamentaux établissent près de 220 cyclistes dans le canton ; à déduire sur cela environ un tiers empêché par l'âge ou divers besoins, qui les rendent incapables de faire partie d'une société active. Reste environ 140 membres actifs, et certainement un bon nombre de membres honoraires. Tels sont les chiffres approximatifs que devra réunir l'U. C. R.

Cette société a à sa tête M. Victor Blanchet, maire de Rives, dont les sympathies ne se comptent pas. Nous félicitons vivement le Comité d'avoir eu une si heureuse initiative.

Les règlements adoptés sont ceux de l'U. V. F. de France, que, d'ailleurs, toutes nos sociétés régionales ont adopté elles-mêmes.

La mise en vigueur définitive aura lieu le 1^{er} janvier 1899. Jusqu'à ce jour les adhésions seront reçues sans droit d'inscription, afin de faciliter la bonne composition et un grand développement de la société. Les membres actuels pourront néanmoins profiter des avantages énumérés aux statuts, ce dont il leur est donné connaissance à leur entrée. Une cotisation mensuelle d'un franc est seule exigée.

INFORMATIONS

♣ Le coureur lyonnais Lambrechts avait l'intention de prendre part au « Méridional Circuit », mais les organisateurs n'ont pas cru devoir accueillir sa demande.

Il se rendra demain, dimanche, à Marseille pour y courir toutes les épreuves pour lesquelles il sera qualifié, notamment la course tandems, avec Cornet comme co-équipier.

Lambrechts ira de là en Algérie, où il écumerà à pleines pédales.

En janvier ou février, il se rendra à Rome où il disputera les courses qui seront organisées dans cette ville.

BOURGOIN. — Un match a été couru, sur la route de Ruy, entre les coureurs Symmer et Ilmen. Dans la première manche Ilmen a gagné de dix longueurs. Dans la deuxième manche, Symmer gagne de 5 longueurs, et dans la finale Symmer a gagné avec un pneu d'avance.

L'enjeu était de cent francs.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
MARQUE FRANÇAISE A LYON

25, rue GRENETTE } INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
Articles spéciaux et exclusifs } LINGERIE en Tissus cellulaire
POUR TOUS GENRES DE SPORTS } CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles
articulées, etc., etc.

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Union. — RÉUNION DU COMITÉ

Extrait du procès verbal. — Il est donné lecture d'une lettre de la Société Sportive du Lycée de Roanne demandant à reprendre dans l'Union la place qu'elle a abandonnée depuis deux ans (Accordé.)

♣ Au sujet de la décision prise par la Commission de rugby le 31 octobre, annulant celle prise le 17 du même mois, le Conseil, après discussion et après avoir entendu la lecture d'une lettre de M. Brennus, qui déclare renoncer à réclamer le maintien des matches doubles, adopte l'ordre du jour suivant par 12 voix contre 2, celles de MM. Fos et Fabens.

« Le Conseil de l'Union, adoptant pour cette année le principe d'un seul match, invite la commission de rugby à étudier de nouveau la question des matches doubles et à lui présenter un rapport sur ce sujet. »

♣ Après avoir reçu communication d'une lettre de M. de Coubertin répondant aux questions qui lui avaient été posées au sujet de la célébration et de l'organisation des Jeux Olympiques de 1900 et, après avoir pris connaissance du programme qui lui avait été envoyé par le président du Comité des Jeux Olympiques, le Conseil vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil de l'Union, recevant le programme des Jeux Olympiques, remercie le Comité Olympique d'avoir adopté les règlements de l'U.S.F.S.A., pour les concours athlétiques et saisit cette occasion de déclarer que l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques a été et demeure complètement étrangère à l'organisation d'une manifestation sportive, en 1900, par l'initiative privée, se réservant de prêter son entier concours à toute organisation officielle entreprise par l'Etat ou la ville de Paris. »

Comité du Sud-Est

(Siège: café Guédon, rue Victor-Hugo, 1, Lyon).

Séance du 11 novembre 1898. — Procès-verbal. — La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Klain. Sont présents: MM. Burnichon et Child (F. C. L.); Sarrazin et Héritier (A. C. L.); Molard, Létang, Vuarin (R. C. L.); Gavet (R. C. B.). M. Callot, trésorier de l'U. S. F. S. A., assiste à cette réunion et a pour cette séance les pouvoirs de l'Union Sportive Dijonnaise. L'Union sportive du Lycée de Saint-Etienne s'est fait excuser.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance. Adopté.

M. Klain donne lecture de diverses lettres reçues et notamment d'une lettre de la Société Sportive du Lycée de Roanne demandant son affiliation au Comité du Sud-Est. L'admission de cette société est prononcée.

♣ **Bureau.** — Le comité élit ainsi qu'il suit son bureau pour l'année sportive 1898-1899 :

Président : M. Burnichon (F. C. L.).

Vice-présidents : MM. Klain (A. C. L.) et Lambelot (U. S. D.).

Secrétaire : Molard (R. C. L.).

Trésorier : Héritier (A. C. L.).

Secrétaire-adjoint : Gavet (R. C. B.).

Les réunions ordinaires du comité auront lieu régulièrement le premier samedi de chaque mois à 8 h. 1/2 précises, au siège actuel qui reste celui du comité.

♣ **Calendrier sportif.** — *Championnats de football.* — Il est décidé que, pour les championnats de football, il n'y aura qu'une seule catégorie comprenant les clubs comme les associations scolaires; ils ne se disputeront pas par séries éliminatoires, mais chaque équipe engagée matchera successivement contre les équipes concurrentes. Les sociétés n'ayant qu'une équipe ne pourront la présenter qu'aux championnats d'équipes premières; il ne sera pas fait d'exception, même pour les sociétés n'ayant pas une année d'existence. MM. les capitaines sont invités à se réunir dans le plus bref délai pour fixer les dates des rencontres et matches d'entraînement de leur société; ils devront également s'entendre sur les matches de championnats que le comité arrêtera définitivement dans sa première séance de décembre.

Le comité statuera, après renseignements et à une séance ultérieure, sur la proposition faite par M. Child, à savoir: que les équipes se présentent toujours aux matches de championnat avec un ballon neuf.

La période de ces championnats, aussi bien pour les équipes premières que pour les équipes secondes, durera du 8 janvier au 26 février prochains. Les engagements doivent être adressés, à partir de ce jour, à M. Molard, secrétaire, au siège du comité. La clôture des engagements est fixée au 30 novembre.

Sur la demande de M. Hadley, présent à la séance, le comité décide d'insister auprès du Conseil de l'Union et de la commission compétente pour que la rencontre entre les équipes de province engagées aux championnats de France soit fixée au jour de Mardi-Gras, afin de permettre aux équipes de faire plus facilement leur déplacement.

♣ *Championnats de Cross-Country.* — Ces championnats du Sud-Est se courront à Dijon, le 19 février prochain, sur 15 kilomètres et d'après le code de l'U. S. F. S. A., c'est-à-dire par équipe de 8 coureurs au maximum, les six premiers comptant pour le classement. Les championnats de France ont lieu à Paris le 5 mars. Le comité décidera, dans sa prochaine séance, de la façon dont ces championnats seront organisés.

♣ *Championnats de course à pied et d'athlétisme.* — Ces championnats du Sud-Est se disputeront le 4 juin, ceux de France devant avoir lieu le 8 juin.

♣ *Championnats de marche.* — Ces championnats du Sud-Est auront lieu le 25 juin, ceux de France étant fixés au 2 juillet.

♣ *Championnats d'escrime.* — Ce championnat du Sud-Est sera disputé le 19 mars. Une demande sera faite à ce sujet à M. le proviseur du lycée Ampère.

Les engagements pour tous ces championnats doivent être adressés à M. Mollard, secrétaire, et au siège; ils seront clos quinze jours avant la date à laquelle ils sont fixés, le samedi à minuit.

♣ Le Comité fixera dans une prochaine séance les dates des championnats de vélocipédie, de tennis, de natation.

L'U. S. L. A. est invitée à fixer le plus tôt possible la date à laquelle sera couru le Challenge Ampère.

♣ M. Klain invite M. Callot à insister au Conseil de l'Union pour que la grande fête sportive décidée et qui, chaque année, doit avoir lieu en province, soit organisée pour la première fois à Lyon et avec le concours du Comité du Sud-Est et des sociétés affiliées.

M. Burnichon remercie M. Callot d'avoir bien voulu s'arrêter à Lyon pour apporter la bonne parole et réorganiser le Comité du Sud-Est. En le félicitant de cet heureux résultat, qui fait oublier le passé, il le prie de porter aux délégués du nouveau Comité des Alpes, avec le regret de les avoir perdus, les meilleurs souhaits de réussite pour l'œuvre qu'ils vont entreprendre et que, certainement aussi, ils mèneront à bonne fin pour le plus grand succès des sports athlétiques et les bonnes relations entre les sociétés de l'ancienne circonscription du Sud-Est, toujours amies sous l'égide de l'Union.

M. Callot répond qu'il est également heureux de féliciter le

Comité de l'excellent travail qui vient d'être fait ; il emporte la conviction qu'avec le dévouement auquel on ne fait pas appel en vain et avec des dirigeants animés d'aussi bons sentiments, le comité reconstitué sera à hauteur de sa tâche. Il lui promet aide et protection au Conseil de l'Union et il saura reporter justement aux délégués des Alpes l'expression des regrets et des souhaits formés par de fervents unionistes.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire : Ch. MOLARD.

♣ **Convocations.** — La prochaine réunion du Comité aura lieu au siège le samedi, 3 décembre, à 8 h. 1/2. Ordre du jour : 1° organisation des championnats ; 2° désignation des arbitres ; 3° questions diverses.

Les membres du Bureau sont convoqués pour lundi, 14 courant, à 8 h. 1/2 au siège.

Comité Régional des Alpes.

Séance du 13 Novembre. — Procès verbal.

L'Assemblée générale constitutive du Comité des Alpes a eu lieu dimanche, 13 novembre, à Grenoble. Elle a été ouverte à 10 h. 1/4, sous la présidence de M. Callot, délégué de l'U. S. F. S. A.

Il est procédé immédiatement à la vérification des pouvoirs des délégués qui sont : 1° M. Ravier, pour l'Etoile d'Annecy ; 2° MM. Pascal, Serres et Ramel, pour le Cercle Sportif Grenoblois ; 3° M. Kossowski, pour l'Association Athlétique du Lycée de Chambéry ; 4° MM. de Crozals et Benedetti, pour l'Association Athlétique du Lycée de Grenoble ; 5° M. Carre Pierrat, pour l'Association Sportive du Collège de Montélimar ; 6° M. Bernard, pour l'Union Sportive du Collège de Romans ; 7° MM. de Lamorte-Félines, Tissot et Dalban, pour le Stade Grenoblois ; 8° M. Boissel, pour l'Union Sportive du Lycée de Tournon ; 9° MM. Chambre et Chevallier, pour l'Union Sportive Chambérienne.

La Société Athlétique du Lycée de Gap se fait excuser et regrette de ne pouvoir envoyer de délégué, mais elle écrit « qu'elle ne sera pas moins l'une des sociétés les plus dévouées du Comité régional des Alpes ».

M. Morel, président de l'Union Sportive Chambérienne, se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion. M. Callot annonce que le Football-Club Romanais, qui vient à peine de se constituer, a envoyé un délégué, M. Fayolle, pour le représenter au Comité des Alpes. Il est décidé que ce délégué sera admis, bien que la Société n'ait pas eu le temps de s'affilier à l'Union et que cette société devra au plutôt demander son affiliation.

Le nombre des Sociétés représentées est donc de dix. On procède de suite au décompte des voix qui est ainsi déterminé : toutes les associations scolaires au nombre de six, une voix chacune, le Cercle Sportif Grenoblois et le Football-Club Romanais une voix chaque, le Stade Grenoblois et l'Union Sportive Chambérienne, deux voix chaque, soit en tout douze voix.

Avant qu'il soit procédé à la nomination des membres du bureau, M. Callot prononce le discours suivant, qui est couvert à diverses reprises d'applaudissements :

Messieurs,

Il y a quelque 14 ou 15 ans, je vins dans votre ville assister à un Congrès scientifique que présidait un des maîtres de la chirurgie moderne, le regretté docteur Verneuil. A la séance d'ouverture, le maire de Grenoble nous fit un discours d'aimable réception, et je me souviens que, dans sa harangue, se trouvait une phrase qui m'avait particulièrement frappé. Permettez-moi de la reproduire devant vous.

« Si vous pouviez, nous disait-il, à nous, nouveaux venus dans cette cité, pendant les quelques jours que vous allez nous consacrer, vous faire une idée du caractère des habitants de cette contrée, vous trouveriez que nous aimons, comme nos voisins de Suisse, passionnément la liberté, qu'il y a ici une population toujours prête à se faire le serviteur de l'idée... »

Serviteur de l'idée ! Ah ! Messieurs, que ces simples mots en disent long sur l'histoire du Dauphiné, et comme il nous expliquent, en leur forte concision, les grands événements qui se sont déroulés le 24 juillet 1788, non loin d'ici, dans le château de Vizille, d'où est parti le premier cri de protestation de l'humanité.

Dans une sphère en apparence plus modeste, mais toujours possédés, comme vos ancêtres, de la noble ambition de travailler au per-

fectionnement de l'homme, c'est-à-dire de la société, vous avez voulu à votre tour vous constituer les serviteurs d'une idée. Et cette idée que vous avez empruntée aux fondateurs de notre grande Union, vous l'appliquez ici avec une opiniâtreté et un dévouement qui vous font honneur, et j'ajoute, avec une volonté de la faire partager par tous, qui est pour nous la meilleure garantie de son prochain et nécessaire succès. Travailler à la propagation des exercices virils que nous patronnons par toute la France, n'est-ce pas, en effet, travailler à l'amélioration de notre race et, par suite, à la grandeur et à la défense du pays, en décuplant la force physique de ses enfants ? Vous l'avez compris, le jour où vous avez fondé ces clubs et ces associations scolaires dont je salue ici les représentants.

Poursuivant l'œuvre de vos pères qui, eux, avaient émancipé l'esprit de l'homme, en lui octroyant la liberté de sa pensée et de ses actes, vous, vous avez voulu fournir à son corps, cette guenille qui pourtant lui est chère, les moyens de le débarrasser des entraves qui s'opposaient à son libre développement. Et, en dépit des sourires moqueurs de quelques gens qui n'y comprenaient rien, vous avez institué ces Sociétés sportives, où les enfants du Dauphiné et de la Savoie reçoivent aujourd'hui ces merveilleuses leçons de discipline et d'endurance, qui profitent autant à leur corps, en lui donnant des muscles, qu'à leur âme, en la dotant de qualités morales nouvelles, telles que l'audace et l'esprit d'initiative, ces deux grandes forces, dont plus que jamais, en vue de la lutte pour la vie, nos enfants ont besoin d'être pourvus.

Mais là ne se sont pas bornées vos ambitions. Vos Sociétés créées, vous avez voulu les relier entre elles et les unir dans une sorte de syndicat, destiné dans votre pensée à les rendre plus prospères, tout en leur permettant de contribuer plus efficacement — l'Union ne fait-elle pas la force ? — à l'utile développement de l'œuvre grandiose, à laquelle, depuis onze ans, s'est vouée notre patriotique Fédération. C'est alors que vous avez demandé à l'Union de trancher le nœud qui vous attachait au Sud-Est et de vous autoriser à constituer ici même, à Grenoble, un Comité régional indépendant sous le titre de Comité des Alpes.

L'opération, vous le savez, ne s'est pas faite sans douleur ; vos amis de Lyon, peu amateurs d'amputation, auraient voulu vous conserver ; mais enfin ils ont cédé, d'abord parce que — laissez-moi leur rendre justice — ils sont avant tout de bons unionistes, absolument désireux de voir l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques grandir et prospérer, ensuite parce qu'ils ont compris que la trop vaste étendue de sa circonscription, loin d'être une force pour le Comité régional du Sud-Est, était pour lui une cause de faiblesse, susceptible, à un moment donné, peut-être même très proche, d'amener sa ruine. J'ai eu le plaisir de les voir avant-hier, et je puis vous affirmer que les gros nuages qui s'étaient amoncés un instant, se trouvent aujourd'hui dissipés complètement. Leur Comité qui, depuis deux ans, dormait d'un sommeil léthargique, s'est réveillé vendredi dernier ; un nouveau bureau, composé d'hommes actifs et dévoués a été nommé. Il veut travailler, il travaillera. Le Comité du S.-E., Messieurs, par l'organe de son président, m'a chargé de vous assurer de ses sentiments fraternels. Les vœux les plus sincères de prospérité en faveur du Comité des Alpes ont été formulés devant moi, et c'est avec un véritable plaisir que j'ai accepté l'agréable mission de vous les apporter. Puissent-ils porter bonheur au jeune nourrisson que nous allons baptiser dans quelques instants !

Messieurs, la Commission des Comités régionaux de l'U. S. F. S. A., en me déléguant pour présider l'assemblée constitutive du Comité des Alpes, m'a chargé, elle aussi, de vous transmettre ses meilleurs souhaits pour le succès de l'œuvre que vous allez entreprendre. D'avance je suis certain que ces vœux seront réalisés, grâce au concours de tous les hommes de cœur et de foi qui m'entourent ici, grâce aussi au dévouement de ceux, collégiens ou autres, qui n'ont pas puse rendre à mon appel, mais qui, eux comme vous, ne demandent qu'à se faire les serviteurs d'une grande idée. Sur vous tous nous comptons, et je puis prédire que vous réussirez à faire apprécier de plus en plus l'œuvre de régénération physique et morale à laquelle vous allez vous consacrer, à la condition de n'oublier jamais que, en toute occasion, en toute circonstance, vous devez faire abstraction de vos personnalités pour ne songer qu'à l'Union, parce que, et c'est mon dernier mot, travailler pour elle, c'est travailler à la grandeur et à la sécurité de la France (Applaudissements prolongés).

On passe ensuite au vote pour l'élection du bureau. En voici les résultats :

Scrutin pour le président : Votants : 12. M. de Lamorte-Félines, 11 voix ; M. de Crozals, 1 voix.

Scrutin pour les vice présidents : Votants : 22. MM. de Crozals et Morel, 12 voix ; Pascal et Boissel, 10 voix ; Dalban, 2 voix et Bernard 1 voix.

Scrutin pour le secrétaire : Volants : 12. MM. Tissot, 8 voix ; Serres, 3 ; bulletin blanc, 1.

Scrutin pour le trésorier : Votants : 12, MM. Ramel, 7 voix ; Richard-Ponsard, 4 ; Serres, 1

En conséquence, M. Callot proclame élu au premier tour de scrutin : *président* : M. DE LAMORTE-FÉLINES, du *Stade Grenoblois* ; *vice-présidents* : MM. DE CROZALS, de l'*Association Athlétique du Lycée de Grenoble* ; MOREL, de l'*Union Sportive Chambérienne* ; BOISSEL, de l'*Union Sportive du Lycée de Tournon*, et PASCAL, du *Cercle Sportif Grenoblois*.

Secrétaire ; M. TISSOT, du *Stade Grenoblois*.

Trésorier : M. RAMEL, du *Cercle Sportif Grenoblois*.

M. Callot cède alors sa place à M. de Lamorte-Félines, président, et les membres du comité prennent place au bureau.

M. de Lamorte-Félines remercie en quelques mots et compte sur le concours de toutes les sociétés pour assurer la prospérité du Comité des Alpes.

L'Assemblée décide que la cotisation annuelle des sociétés faisant partie du Comité des Alpes sera de 10 fr. pour les associations scolaires, et 15 fr. pour les sociétés civiles.

Jusqu'à nouvel ordre le bureau se réunira toutes les semaines pour régler le calendrier sportif.

Le président demande aux délégués de veiller à ce que dorénavant les secrétaires de leurs sociétés envoient très régulièrement leurs communications à *Tous les Sports*, organe officiel de l'Union, et au *Lyon-Sport*, qui demande à être l'organe officiel du Comité des Alpes. La séance est levée à midi.

* * *

Séance du 16 novembre 1898. — Présents : MM. de Lamorte-Félines, de Crozals, Tissot, Ramel, Dalban et Servas. Absent non excusé : Pascal.

Le comité ne prend encore aucune décision relative au siège du comité. Jusqu'à nouvel ordre les réunions auront lieu café Lafond, place de la Halle. Les correspondances devront être adressées à M. Tissot, secrétaire, rue Vaucanson, n° 2.

Le championnat de cross-country est provisoirement fixé au dimanche 5 février, à 1 h. 1/2, à Grenoble.

Il est décidé également que les championnats de football (équipes premières) auraient lieu le 26 février et 19 mars, et ceux d'équipes secondes les 19 et 26 février, 5 et 12 mars, suivant un roulement fixé entre les diverses sociétés faisant partie du comité des Alpes.

Ces diverses dates et roulement seront soumis à ces dernières et ne deviendront définitifs qu'après leur acceptation ou l'examen de leurs observations.

La question de transformation du challenge des Alpes réservée jusqu'ici aux associations scolaires, est mise à l'étude.

Le comité prend acte de l'offre gracieuse qui lui a été faite par son rédacteur en chef, au nom du *Lyon-Sport*, et le remercie de l'accueil qu'il voudra bien faire à toutes ses communications qui lui seront toujours régulièrement envoyées.

Il remercie également M. Burnichon des sentiments par lui exprimés au nom du comité du Sud-Est envers le comité des Alpes et que partage entièrement ce dernier.

Le trésorier prendra ses dispositions pour recouvrer d'ici au 1^{er} janvier les cotisations des sociétés faisant partie du comité des Alpes.

La séance est levée à 11 heures.

Football-Club de Lyon.

SÉANCE DU COMITE DU 16 NOVEMBRE 1898.

☛ *Procès verbal.* — La séance est ouverte à 9 h. 15 sous la présidence de M. Burnichon, président.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale est adopté après lecture.

Le Comité décide de se réunir régulièrement tous les mer-

credis à 9 heures précises ; la situation financière et les questions importantes seront plus spécialement à l'ordre du jour du premier mercredi de chaque mois.

Bureau. — Le Comité compose son bureau comme suit : MM. Vaschalde, secrétaire ; Audibert, trésorier ; Meysson, conservateur du matériel ; Alabrune, archiviste ; Vuillermet G., secrétaire adjoint.

M. Pouzet, conseiller, aidera à l'archiviste et, en cas de besoin, les autres titulaires dans leurs fonctions. M. Place est désigné comme trésorier-adjoint, il assistera aux séances du Comité avec voix consultative en l'absence du trésorier.

M. Barbenès, vice-président est seul chargé des relations avec M. Bedecq, surveillant du terrain.

M. Hadley, capitaine, présentera, mercredi prochain, la composition de son équipe première, afin qu'il puisse être procédé sans retard à l'élection des vice-capitaines.

Commission de football. — Cette commission est ainsi composée : M. Child, président ; M. Place, secrétaire ; MM. Hadley, Lorenzo, Vaschalde, membres.

☛ *Commission d'athlétisme, courses à pied et cross-country.* — MM. Audibert, président ; Bavozet, secrétaire ; membres : MM. Fontanille, Meysson, Vuillermet.

☛ *Délégués au Comité Régional.* — MM. Burnichon, Pouzet et Place sont nommés délégués au Comité du Sud-Est.

Le Comité décide de renvoyer au mois de janvier la formation de la Commission de Vélocipédie. Le Comité arrête ainsi qu'il suit et sans ordre de préférence la liste des arbitres officiels demandée par le Comité du Sud-Est : MM. Burnichon, Child, Hadley, Pouzet, Alabrune, Paret, Clerc A.

MM. Vuillermet et Meysson sont chargés plus spécialement de surveiller et de maintenir le bon ordre au vestiaire du Club-House. Ils prendront à cet égard toutes mesures utiles et en référeront au Comité des moindres infractions.

Le conservateur du matériel est invité à établir l'inventaire du matériel actuel et à présenter un état régulier à la prochaine séance.

Le trésorier est invité à présenter, mercredi prochain, l'état financier du Club avec un projet de budget. Ses registres seront à jour et présentés à toutes les séances du Comité. Un crédit est voté pour recevoir l'équipe du Racing-Club bourguignon qui doit venir matcher à Lyon, dimanche, contre une équipe du Club. MM. Audibert, Vuillermet et Lorenzo sont chargés de cette réception.

☛ *Demande d'admission.* — Lecture est donnée de la demande d'admission de M. Samuel Alabrune, 13, cours Morand, présenté par MM. Alabrune et Audibert.

La séance est levée à 11 h. 30.

ALABRUNE, secrétaire.

☛ *Commission de Cross-Country.* — *Séance du 16 novembre 1898.* — La commission décide de convoquer spécialement les coureurs qui auront à défendre les couleurs du F. C. L. aux championnats du Sud-Est, à Dijon. Elle espère que tous les coureurs qui seront convoqués, dès dimanche, ne feront pas défaut à son appel et viendront s'entraîner régulièrement.

Lecture est donnée d'une lettre du *Racing-Club de Lyon* invitant les membres du F. C. L. à prendre part à un cross-country, qu'il organise le dimanche 20 novembre à Tassin-la-Demi-Lune, sur une distance de 8 kilomètres environ.

Le rendez-vous est fixé pour les coureurs du F. C. L. à la gare de Lyon, St-Paul, à 8 h. 1/4 pour prendre le train à 8 h. 39. Le départ du cross est fixé à 9 h. 1/2 précises.

Sont donc instamment priés de venir courir ce cross (et c'est là-dessus que la commission insiste spécialement) les coureurs dont les noms suivent : MM. Pinel, Pichat, Fontanilles, Moissonnier, Beaumont, Bavozet. Le secrétaire : BAVOZET.

Union Sportive du Lycée Ampère

Les équipes de l'U. S. F. S. A. ont recommencé, jeudi dernier, leur entraînement de football ; l'équipe première, sous la direc-

tion de M. Bonny, capitaine, et l'équipe seconde avec M. Bardin. Terrain glissant et peu de passes et dribblings. Remarqué les jeux de M. Mathieu et d'un membre du F. C. L., M. G. Vuillemet, ainsi que de Bonny.

Racing-Club de Lyon.

Comité. — Voici la composition du Comité pour l'année sportive 1898-1899. Président : M. Mollard; vice-président : M. Berthet; secrétaire : M. Bonnet; secrétaire-adjoint : M. Létang Marius; trésorier : M. Pellardy Joseph; conservateur du matériel : M. Duret; conseiller : M. Pernet.

Équipes. — Capitaine de l'équipe première, M. Léon Vuarin; capitaine de l'équipe seconde, M. Queyrel Frédéric.

Cross-Country. — La commission est composée de MM. Berthet, président; Delorme, secrétaire; Duret, membre.

Dans la dernière réunion générale qui a eu lieu le 10 novembre, des congés ont été accordés à MM. Balhmas, Conty, Cottarel, Fernier, Gaucher, Pierra et Queyrel, appelés sous les drapeaux.

Ont été désignés pour être proposés, au Comité du Sud-Est comme arbitres officiels de football, MM. Berthet, Marin et Denat.

Admissions. — Ont été prononcées les admissions de MM. Libereier, Sérès, Duranton, Séguela, Balhmas j., Fernier j., Legendre, Damian, Bertheliet et Bonnay Michel.

Démissions. — Les démissions de MM. Larbanet et Loupie ont été acceptées.

Radiations. — MM. Droit et Goyffon ont été rayés pour non paiement de cotisations.

♣ **Cross-Country.** — Le Racing-Club de Lyon organise, pour le dimanche, 20 novembre, un cross d'entraînement de 8 kilom. environ. Le départ sera donné à Tassin-la-Demi-Lune à 9 h. et demie du matin. — Rendez-vous à la gare de Lyon St-Paul à 8 h. 15' pour prendre le train de 8 h. 39' qui arrive à Tassin, à 9 h.

Toutes les sociétés sportives lyonnaises sont invitées à y assister.

MM. Berthet et Duret feront le tracé de ce cross.

Sont convoqués : MM. Vuarin, Pellardy, Louison, Bonnard, Motte, Mollard et Stugocki Paul.

A. BONNET,
secrétaire.

RÉUNIONS ET COURSES

Matches annoncés

— L'équipe première du *Football-Club de Lyon* ira, le 4 décembre prochain, matcher contre l'équipe première du *Football-Club de Marseille*.

♣ L'équipe seconde du *Football-Club de Lyon* matchera, le 27 courant, contre l'équipe première du *Racing-Club bourguignon*.

Cette société dijonnaise rend au F. C. L. la visite qu'il lui a faite l'année dernière.

♣ On annonce un match qui se jouerait à Grenoble, le 11 décembre, entre l'équipe seconde du F. C. L. et le *Stade Grenoblois*.

♣ Le match que le *Racing-Club bourguignon* doit jouer à Dijon contre l'équipe seconde du *Racing-Club de France* est renvoyé au mois prochain.

Partie d'entraînement entre les deux équipes du F. C. L.

« Zut! Quel vilain temps... » Tel est le cri que, dimanche matin, l'état du ciel m'arrachait à mon réveil. Certes il y avait bien de quoi. Moi, qui bouillais d'impatience de voir quel quinze allait nous présenter M. Hadley, le nouveau capitaine de l'équipe première du F. C. L., moi qui comptais pouvoir assister à une belle partie d'entraînement, et avec cette pluie désespérante, impossible de voir la fameuse combinaison de son team, vous avouerez que c'est malheureux!

A deux heures et demie, la pluie ne s'arrêtant pas, je m'armais d'un parapluie et me dirigeais, à pas lents, vers la pelouse des

Courses, espérant toujours trouver au Club-House quelques uns de ces fanatiques du football que la pluie ou la neige n'arrêtent jamais.

J'avais raison de croire à l'endurance de nos footballeurs; en arrivant au terrain, je trouvais en effet réunis chez Bedecq une douzaine d'équipiers, attendant avec impatience la fin de la pluie pour pouvoir s'entraîner.

A trois heures et demie, le temps semble s'améliorer « Allons vite, en maillot » s'écrient les capitaines; et après quelques appels plus pressants, les voilà prêts et alors, chose bizarre, la pluie à ce moment s'arrête comme par enchantement, comme pour montrer une fois de plus la justesse de ce vieil adage: « Le beau temps n'est qu'avec les braves ».

Le terrain, malheureusement, est lourd et glissant, aussi M. Hadley dans le but de former de bons dribbleurs, propose-t-il de jouer le jeu de l'Association. On place des poteaux de but et, en avant. Voilà tous nos équipiers qui, après quelques tâtonnements, se mettent à faire des dribblings avec des passes teut à fait dignes de leurs professeurs. Les *corners* ont le don de mettre en gaieté tous nos joueurs de rugby, qui prennent goût au jeu, sans cependant renoncer à leur prédilection pour le rugby.

Après trois quarts d'heure d'un bon travail pendant lequel plusieurs *goals* ont été marqués par Staples, Mac Naughton, Lorenzo, tous les joueurs se sont retirés enchantés d'avoir pu terminer aussi agréablement leur après-midi.

Les équipes étaient composées comme suit :

Équipe A. — Gardien de but : H. Child. Arrières : Vuillemet, Laval. Avants : Place, Mac Naughton, Mantel, Staples.

Équipe B. — Gardien de but : Maschalde. Arrières : Hadley, Laverlochère. Avants : Lorenzo, Laverlochère, Rourre, Paret, Monin. L'association! c'est bon quand il pleut, mais à dimanche le nouveau team, Hadley!!

Henri PLACE.

♣ Cross-country d'entraînement organisé par le F. C. L.

— Dimanche passé, malgré une pluie battante, le cross du F. C. L. avait été tracé. Par contre, peu de coureurs sont venus. Ils étaient excusés, cela est vrai, par la pluie, mais enfin ils auraient dû faire preuve d'un plus grand courage. Quoiqu'il en soit, ce cross, qui mesurait un peu plus de 7 kilomètres, était assez accidenté, et surtout très dur, car la pluie avait complètement détrempe les champs : il fallait vraiment patauger. Malgré toutes ces difficultés, MM. Pichat, Fontanilles et Bavozet, tous trois du F. C. L., ont parcouru la distance en 30 minutes, ce qui est remarquable, vu le temps et l'état du terrain. Remarqué à ce cross, M. Gadet du Racing-Club bourguignon, qui était venu exprès pour le courir, mais la pluie, l'en a empêché, ainsi que M. Guétat de l'Athlétic-Club de Lyon.

BAVOZET.

ROANNE. — Société Sportive du Lycée de Roanne. — La Société Sportive du Lycée a commencé son entraînement d'athlétisme dès la rentrée des vacances de la Toussaint; de fort bons résultats ont été obtenus. Cinq élèves font déjà des sauts de 5 m. 50 en longueur, et trois des sauts de 1 m. 50 en hauteur. L'entraînement pour les courses, qui n'avait jamais eu lieu sérieusement, se pratique avec ardeur et, à chaque récréation, l'on couvre des distances variant de 3 à 5 kilomètres.

Jeudi, 10 novembre, sous la direction de M. Perret, le dévoué professeur de gymnastique, a été organisé le premier cross-country sur une distance de 4 kilomètres. M. Landermy, professeur de philosophie, président actif, y assistait, ainsi que M. le censeur et le proviseur du Lycée. Le parcours, assez accidenté et entrecoupé de sous-bois, a été effectué en une moyenne de 30 minutes. Le meilleur temps a été fait par la troisième section; MM. Bourganel, Chardin, Pacqueriaud, Goujot et Girard ont couvert la distance en 23 minutes 45". La S. S. L. R., se propose de faire courir plusieurs cross-country afin de se préparer sérieusement pour le match qui doit avoir lieu, avec le lycée de St-Etienne, quelque temps avant Pâques.

A. BOURGANEL.

La Société remercie M. le président du comité du Sud-Est de son empressement à la renseigner.

DIJON, — Racing-Club bourguignon (Café Américain). — *Procès-verbal de la réunion du 11 novembre 1898.* — La séance est ouverte à 9 h. 50, sous la présidence de M. Lachat. 18 membres sont présents.

Le secrétaire-adjoint donne lecture du procès verbal de la réunion du 4 novembre.

L'admission de M. Joseph Gérosa, présenté à la dernière réunion par MM. Mairet et Chevé, est votée à l'unanimité.

M. Lachat donne lecture de deux lettres : l'une M. Klain, président du Comité du Sud-Est, l'autre de M. Gavet. Lecture est ensuite donnée d'une lettre du Racing-Club de France qui propose l'envoi d'une équipe deuxième pour le dimanche 21 novembre. Considérant que cette date est trop rapprochée pour que les mesures nécessaires puissent être prises, il est décidé de demander au R. C. F. de vouloir bien retarder d'un mois l'envoi de cette équipe.

Les offres du Vélodrome, faisant des avances au sujet de matches futurs, sont acceptées à condition que les séances d'entraînement aient lieu sur son terrain.

Dans le but de mieux s'entraîner, il est décidé que M. Lachat fera des démarches auprès de M. Lambelot, président de l'U. S. D., afin que les membres de cette société puissent jouer contre l'équipe de football, les dimanches. Un cross-country sera couru, dimanche, dans la montagne de Larrey, à partir de 9 heures.

M. le président annonce que M. Gambut lui a adressé une lettre par laquelle il donne sa démission de membre actif du R. C. B.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

♣ **Cross-Country.** — Dimanche a eu lieu le 2^e cross d'entraînement de l'équipe du R. C. B. dans la montagne de Larrey. La piste mesurait environ 5 kilom. et a été tracée par MM. Mairet et Décolgne. Le départ a été donné à 9 h. du matin du restaurant du Vieux Silène. Voici les résultats : 1^{er} Martinet, 2^e Denomey, 3^e Bouchacourt, 4^e Sylvestre.

♣ Demain, dimanche, aura lieu le 3^e cross d'entraînement; le départ sera donné à 9 h. du Vieux Silène.

♣ **Union Sportive Dijonnaise.** — La pluie, qui avait menacé dans la matinée de dimanche, s'est mise à tomber, à partir de midi et toute la soirée, sans discontinuer et a empêché les coureurs d'équipe seconde de l'U. S. D., moins courageux que leurs aînés, de prendre part au 2^e cross d'entraînement. Mais l'équipe première, dont je ne saurais trop louer l'exactitude aujourd'hui, était là au complet.

Tous mes compliments à MM. Salley et Finel qui, dès qu'ils ont vu que les traceurs habituels avaient reculé devant la pluie, se sont mis résolument en route et ont tracé une piste de 6 kilom très accidentée dans la première moitié. M. Bloc, notre sympathique ami et membre de l'U. S. D., a donné le départ en remplacement de M. Lambelot, invité à la sortie de l'Automobile-Club bourguignon. Voici les résultats : 1^{er} Guénot et Chuchet ont seuls complètement effectué le parcours; les autres, fatigués par la pluie qui fouettait les visages et la boue dont ils s'éclaboussaient ont coupé environ 1.500 mètres du tracé.

Malgré cela, j'adresserai aux courageux coureurs de l'équipe première tous les compliments qu'on est en droit de leur faire et cela au détriment de leurs peureux camarades de l'équipe seconde, qui ont reculé devant quelques gouttes de pluie et quelques flaques d'eau. J'espère néanmoins, que, dimanche, j'aurai à les féliciter à leur tour de leur exactitude.

♣ Dimanche, 20 novembre, 3^e cross d'entraînement; distance 5 kilomètres. Sont convoqués : *Traceurs* : MM. Saille, Finel et Réginald. — *1^{re} équipe* : MM. Guénot, Gendre, Picard, Houdart, Chuchet; *2^e équipe* : MM. Tortochot, Pomey, Truitard, Batier, Régulier.

♣ **Nos bleus.** — Cette année, nos sociétés dijonnaises n'ont

pas trop été éprouvées par le départ de la classe. Seul le R. C. B. voit quelques vides se faire dans ses rangs et encore peu nombreux. Ce sont : MM. Pinsonneaux, le champion du Sud-Est de marche (heure), assez bon équipier de cross, excellent joueur de football et secrétaire adjoint du R. C. B.; il part pour un an au 5^e chasseurs à pied à Remiremont. C'est un ancien membre du R. C. B. très dévoué à son club, peut-être trop dévoué, paraissant autoritaire, mais franc; le R. C. B. s'apercevra beaucoup de son absence. — M. Veishardt, un bon arrière, ainsi que le champion du R. C. B. pour le lancement du poids; il n'avait qu'un défaut, celui de préférer la manille au football et les bocks au poids; il part pour 3 ans dans l'artillerie de forteresse à Montbéliard. — M. Labbé, le premier correspondant du *Lyon-Sport* à Dijon, excellent demi, faisant, lui aussi, un peu trop souvent l'office de partenaire à Veishardt; garçon sérieux que tous ses camarades estiment, et puis, une bonne qualité, qui a fait souvent son effet au R. C. B. : il est très impartial; il part pour 3 ans au 56^e de ligne à Chalon-sur-Saône. C'était, avec son camarade Veishardt, les deux traceurs habituels du R. C. B. pour la saison de cross. A tous trois bonne chance!

GENÈVE. — Le *Football-Club de Genève* jouera à Lausanne contre le *Football-Club de Neufchâtel* dimanche prochain.

♣ Le *Geneva United* a composé comme suit son bureau pour 1898-1899 : président : M. Beard; vice-présidents : MM. G. Thudicum et Brunel père; secrétaire et caissier : M. F. J. Dégerine; MM. Muschamp, Rowlius, Maresco et Green, membres adjoints.

PROFESSIONNALISME

U. S. P. S. A.

Comité du Sud-Est.

Séance du 11 novembre. Extrait du procès verbal. — La séance est ouverte à 9 heures. Tous les délégués sont présents à l'exception de M. Montessieux, excusé. Par suite du départ au service militaire de deux membres du comité MM. François, trésorier, et Montessieux, membre, il est procédé à l'admission des nouveaux délégués, MM. Drevel (C. D. S.) et Lapérouse (C. P. L.). M. Thévenon du C. D. S. est remplacé par M. Pacoud du même Club. Il est aussitôt procédé à la nomination du bureau pour la saison 1898-99. Sont nommés : *président*, M. Eugène Ferrat (C. P. V.), 11 voix sur 12 votants.

Vice-président : M. Champagnon (C. P. V.), 10 voix.

Secrétaire général : M. Vincent Brochu (C. P. L.), 11 voix, 63, rue Victor-Hugo.

Trésorier : M. Drevet (C. D. S.), 10 voix.

Secrétaire-adjoint : M. Simon (C. D. S.), 7 voix.

Sur la proposition de M. Simon, les membres du Comité partant au service militaire sont nommés membres correspondants.

Sur la proposition de M. Brochu et les explications de M. François, le Comité décide de transférer son siège au Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe, et décide que la prochaine réunion aura lieu, vendredi prochain, au nouveau siège.

M. Gallifet demande que le challenge interclub du 18 décembre soit couru par équipes de 5 coureurs. Le comité décide, par 8 voix, sur 9 votants, que chaque société présentera 4 coureurs au départ, dont seuls les 3 premiers arrivés compteront pour le classement.

Le Comité fixe la date de clôture des engagements au 9 décembre. Inscription 5 francs par équipe.

Chaque coureur devra porter les couleurs officielles du Club qu'il représente.

MM. Pinet et Piaud sont nommés capitaines de football.

Le Comité s'ajourne au 18 courant.

Le Secrétaire du Comité, V. BROCHU.

Club Pédestre Lyonnais.

A l'issue de la réunion hebdomadaire de samedi dernier, les

membres du C. P. L. se sont réunis en un lunch intime pour fêter le départ au service militaire de leur président, M. Montessieux. Au cours de la fête une magnifique palme aux couleurs du Club Pédestre Lyonnais, lui a été offerte comme souvenir de la Société, et pour le remercier du dévouement qu'il a toujours porté au Club. Après quelques mots de remerciements, M. Montessieux a donné la parole aux chanteurs et la fête ne s'est terminée que très tard dans la nuit.

En vue du challenge interclubs du 18 décembre, le Club pédestre Lyonnais fera courir dimanche prochain, aux aqueducs de Beaunand, un cross-country, réservé à ses membres, sur un parcours de 9 kilomètres environ.

Le départ aura lieu à 2 h. 1/2 du café: « Au Rendez-vous des Chasseurs », au pied des aqueducs. Rendez-vous pour les coureurs, à 1 h. 1/2 précise place de la Charité.

Le secrétaire: V. BROCHU.

Nos Bleus.

Le départ au service militaire va faire quelques vides parmi nos sociétés professionnelles. Voici les différentes affectations de nos athlètes:

Au Club Pédestre et Vélocipédique: M. Lagier, un des meilleurs coureurs de la région, va au 11^e cuirassiers, à Lunéville (3 ans).

Au Cercle des Sports: M. François, le dévoué trésorier du comité du S. E., professionnel, va au 30^e d'infanterie, à Anancy (3 ans), ainsi que M. Mathieu.

Au Club Pédestre Lyonnais: M. Montessieux, le champion de vitesse du Sud-Est, un des plus anciens et des meilleurs coureurs à pied lyonnais, a débuté en 1893, va « tirer » 3 ans dans le 14^e chasseurs alpins, à Embrun.

Le secrétaire du Sud-Est: V. BROCHU.

Philegic-Club Lyonnais.

(Société sportive du III^e arrondissement)

Le cross-country qu'avait organisé le P. C. L. dimanche dernier aurait pleinement réussi si le temps avait été favorable. M. Ducelier et M. Boursier qui l'avaient admirablement tracé, n'avaient rien négligé pour éprouver les coureurs. Il mesurait 4 k. 500 m. de St-Fons à Feyzin.

En conséquence, cette réunion a été renvoyée à demain, dimanche, 20 courant; les membres du P. C. L. sont priés de vouloir bien se rendre à 8 h. 1/2 au café Clert. Le départ aura lieu à St-Fons (station des tramways) à 9 heures.

Dimanche dernier le P. C. L. a tenu son assemblée générale à son siège café Clert, pour renouveler son conseil d'administration. Ont été nommés:

Conseiller d'honneur et arbitre: M. Pion; président: M. E. Ducelier; vice-président: F. Mangeon; trésorier: M. Morenas; secrétaire: M. Lambertoz; secrétaire-adjoint: M. Bertrand; capitaine de la 1^{re} équipe: M. Mialot; capitaine de la 2^e équipe: M. Jantel.

GYMNASTIQUE



Nous donnons ici la photographie de M. Clément, président de la grande association régionale des gymnastes du Sud-Est. M. Clément, qui est un dévoué à la cause du Sport, fut, pendant de longues années, président actif de la Société du Thizy; cette société doit ses nombreux succès à sa sage administration; elle put, grâce à lui, se rendre dans de nombreux concours et remporter partout des victoires. Il a été nommé président d'honneur de cette section d'élite en remerciement des services éminents qu'il lui a rendus.



M. VICTOR CLÉMENT

OFFICIER D'ACADÉMIE

Président de la Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est

Président d'honneur de la Société de Thizy (Rhône).

Entré, au mois de novembre 1892, au Comité Central de la Fédération, il en devient bientôt le vice-président, puis, il est nommé président au Congrès de 1894. Depuis cette époque, M. Clément n'a cessé de se prodiguer pour la propagation des idées gymniques dans la région; aussi la Fédération demanda-t-elle pour lui au gouvernement la distinction due à son haut mérite. Cette distinction lui fut remise à St-Etienne, lors de la fête de l'Union; elle consista en sa nomination au grade d'officier d'Académie, nomination à laquelle nous avons été très heureux d'applaudir.

M. Clément, qui est industriel à Thizy, compte à Lyon de nombreux amis qui nous sauront gré de publier cette courte biographie, à laquelle il y aurait tant à ajouter sur l'homme privé, le patriote et le gymnaste qu'est leur distingué camarade.

J. DURHON.

Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est

Nous rappelons que le Congrès annuel de cette Association aura lieu demain, dimanche, à 8 heures 1/2 du matin, au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles.

Voici l'ordre du jour de cette importante réunion.

1. Appel nominal des Sociétés.
2. Lecture du procès verbal du Congrès de 1897 (Lyon, 31 octobre).
3. Admissions de Sociétés (matricules 164 à 173 inclus).
4. Démission de Sociétés.
5. Radiations de Sociétés (A. dissoutes), (B. pour non-paiement de cotisations).
6. Admission et radiations de membres associés.
7. Compte rendu moral (par M. Danton, secrétaire général).
8. Compte rendu financier (par M. Ageron trésorier général).
9. Désignation de la ville où aura lieu le XII^e Fête fédérale en 1899.
10. Désignation de la ville où aura lieu le VI^e Championnat fédéral en 1899.
11. Election des membres du Comité Central (tiers sortant).
12. Adoption d'un règlement intérieur fédéral.
13. Etude de propositions faites par la Commission technique pour le règlement définitif des concours.
14. Questions diverses.

Les congressistes venant du dehors devront déposer leurs feuilles de route à leur entrée dans la salle; elles leur seront rendues à l'issue du Congrès dûment revêtues du visa leur donnant droit au retour gratuit.

La séance sera ouverte à 9 heures précises. A 8 1/2 vérification des pouvoirs.

La Patrie (Société de gymnastique et de tir). — Dimanche, le conseil d'administration de la Société a réuni en un banquet tous les gymnastes appelés à accomplir leur service militaire.

Après une chaude allocution d'adieux prononcée par M. J. Clermont, président de la dite Société, des romances et chansonnettes, inter-prétées par les invités, ont contribué pour une large part à l'éclat de cette touchante fête de famille.

ROANNE — Grande fête de gymnastique. — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, qu'un grand tournoi athlétique et gymnique aura lieu demain, dimanche, à deux heures de l'après-midi, dans l'immense local des *Enfants de la Loire*, cours de la République, 6. Ce tournoi est organisé par le *Club amical lyonnais des Jeux Olympiques* et les *Enfants de la Loire*, avec le concours de la *Française*, de Lyon, et la fanfare les *Amis Réunis*.

Nous aurons le plaisir d'applaudir à cette fête deux célébrités lyonnaises : Maspoly, champion du monde pour le poids ; Butlin, ex-champion de France pour la gymnastique.

Le but du *Club amical lyonnais des Jeux Olympiques* est éminemment patriotique. Ses membres sont les apôtres dévoués de la cause gymnique, au point de vue classique et raisonné.

Ils vont enseigner partout, non plus l'acrobatie, mais ramener l'enthousiasme populaire de ses erreurs à une idée plus juste et plus sage des forces exceptionnelles, du développement, de la résistance, de l'endurance que l'on peut obtenir du corps, quand on l'entraîne progressivement par des exercices réfléchis et rigoureux.

Aussi engageons-nous tous ceux qu'intéresse le développement du corps humain, ceux qui tiennent à sa souplesse, à sa forme, à la beauté de la ligne, à son adresse, à assister à cette fête, à y conduire leurs amis.

C'est une soirée excellente, utile et surtout agréable à passer. En voici du reste l'alléchant programme :

Première partie. — 1. Musique ; 2. *Ensemble à mains libres* des mouvements du concours de St-Etienne. Marche par les sections des Filles ; 3. *Démonstration classique et raisonnée* des mouvements de lutte, suivie d'une prise de lutte par MM. Galvin et Chaix du C. A. L. D. J. O. ; 4. *Barres à fond* par « la Française » et « les Enfants de la Loire ». Butlin, champion ; 5. *Travail d'ensemble avec bombes*, poids 22 kilogs par le C. A. L. D. J. O. ; 6. *Travail aux anneaux* par les gymnastes de « la Française » et « les Enfants de la Loire » ; 7. *Exercices de sauts* par M. Maspoly ; 8. Quête au profit des pauvres de Roanne. — Musique,

Deuxième partie. — 1. Ouverture par la Musique ; *Arrachement d'un bras d'un haltère de 50 kilogs*, par le C. A. L. D. J. O. M. Maspoly tentera de battre son record de Vienne, avec un haltère de 85 k. 500 gr. ; 2. *Barre fixe*, par la « Française » et « Les Enfants de la Loire » ; 3. *Barre à deux mains* de 85 kilogs, par le C. A. L. D. J. O. M. Forest exécutera le mouvement avec une barre à sphère de 110 k. ; M. Maspoly avec un haltère humain ; 4. *Travail au cheval avec arçons*, par « La Française » et « Les Enfants de la Loire » ; 5. *Exercices spéciaux*, par le C. A. L. D. J. O. Fardeau humain par M. Forest ; 7. Musique.

Le C. A. L. D. J. O., exécutant des exercices classiques d'intérêt, de ses mouvements réside seul dans l'exactitude du poids annoncé.

L. ARDENNE.

CHALON. — L'Indépendante à Dijon. — Dimanche dernier la société de gymnastique l'Indépendante de Chalon prêtait son concours à la 9^e fête gymnique et musicale organisée par l'Indépendante de Dijon.

Cette fête, qui avait lieu au cirque, a été très brillante ; les gymnastes chalonnais, M. Douriaux, leur moniteur chef, en tête, ont été applaudis et admirés, et la presse dijonnaise en fait l'éloge le plus flatteur.

Notre aimable confrère, le *Bien Public* s'exprime ainsi :

« Le clou de la fête gymnique a été, sans contredit, une pantomime comique dont le spirituel scénario a permis aux plus foris gymnastes chalonnais de donner, à la barre fixe, la mesure de leur entraînement parfait, tout en se montrant acteurs distingués et véritablement artistes consommés. »

Pour perpétuer le souvenir de cette fête fraternelle l'Indépendante de Dijon a remis, par l'intermédiaire de M. Thiriet, son distingué président, une médaille à sa sœur chalonnaise.

VARIÉTÉS

UN COMLOT

Proposition faite par le Nord au Midi

Si tu voulais, ami, nous tenterions un coup,
Que le monde tireur apprécierait beaucoup.
Isolément, c'est sûr, on manquerait la chose,
Mais, soudant nos efforts, je vois l'affaire en rose.
Il s'agit d'obtenir quelque adoucissement
Aux tarifs appliqués jusqu'à présentement.
On concède aux tireurs le transport demi-place,
Moyennant des visas qui font suivre leur trace,
Comme si ces Français, deux fois Français de cœur,
Pourraient bien transgresser les lignes de l'honneur !
Mais, pour qui marche droit, le gendarme est un frère ;
Le Visa n'est donc pas ce qui me désespère.
Ce qui fait ma torture — et le mot n'est trop fort —
C'est de voir s'enrayer cet admirable essor
D'une Œuvre dont le But tient dans ce Cri : Patrie !

Est-ce que les tireurs, soldats toute la Vie,
N'ont pas les plus grands droits aux plus réduits tarifs ?

Comment ! Pour provoquer des trafics plus actifs,
On voit tous les Réseaux offrir des avantages,
Permettant, à quiconque, un grand choix de voyages.
Soixante-quinze au cent est la concession
Que l'on peut obtenir, suivant condition.
L'itinéraire est fait au gré de la demande,
Des bords de la Garonne à la Côte Normande ;
Et partout où l'on veut, de Marseille à Malo.
La Suisse et la Belgique entrent bien dans le lot.
Cela fait, paraît-il, excellente recette.
Mais en portée utile ? On chante la Muette !

Or, nous les travailleurs de la Cause du Tir,
Voici ce que, vraiment, nous pouvons garantir :
Que, touchant le trafic d'où résulte la braise
Marseille offrant l'appât du pôt de Bouillabaise,
C'est par dix mille au moins qu'on en viendra manger !
Or, dix mille tireurs à faire voyager,
— Non pas à trimballer où veut la fantaisie,
Mais de leur résidence aux lieux où la Patrie
Appelle en un Tournoi, ses valeureux enfants —
Cela fait des monceaux de Louis bien séduisants !

Pourquoi donc refuser ce qu'on accorde à d'autres ?
Est-ce là le merci qu'on prodigue aux Apôtres
Du culte de la France ? Ah ! plutôt on ne sait,
Sûrement on ignore encor notre passé !

Mais, prions donc, Ami — car, entre nous, je tremble,
Qu'à deux, nous ne puissions, malgré le bon ensemble,
Gagner notre procès. — La Maman Union,
De diriger l'affaire. Avec précision
Elle dira nos vœux ; le But patriotique ;
Les sacrifices faits à la chose publique ;
Que la Ferrée autant et même avant le Toit,
Aura pour BOUCLIER tous ceux qui se font Loi
De monter faction en Vedette avancée !

Qu'il serait donc fort juste et Rente bien placée,
Que le Quart du tarif fût désormais perçu !
Non pas, si l'on le veut, pour classe du Cossu,
Car, qui désire avoir des tickets de premières,
Peut renoncer au quart, objet de nos prières !
Ce que nous demandons, le voici précisé :
C'est le transport au quart, du non favorisé
De la Poule aux œufs d'or ! C'est pour les grandes masses
C'est pour tous les tireurs usant des autres classes !
Et, lors, non seulement, l'encaisse surprendra,
Mais nous aurons conquis nos desiderata :
Car à Marseille, en Mai, le Tir fera merveille ;
Puis le Nord, à Malo, fera fête pareille !

E. ISABELLE dit LE BASI.

Rouen, 31 octobre 1898.

Nous devons rappeler à nos camarades que la publication qui précède n'ouvre pas la question du quart de place.

Cette question, d'une importance capitale pour l'avenir du tir, a déjà été posée par le *Carabinier-Gymnaste* du 13 novembre 1897, et cela avec une logique si documentée, que nous prions tous les amis du tir de s'y reporter, afin d'y puiser les arguments qui ne peuvent que victorieusement prévaloir auprès de ceux qui disposent de quelque autorité au chapitre des voies ferrées et que nos camarades pourraient approcher.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 17 novembre 1898.

La semaine que nous venons de passer, sans accentuer la mauvaise tendance des cours, n'en a pas moins été des plus nulles, au point de vue des affaires.

Seule, l'Extérieure, sur des bruits contradictoires au sujet des difficultés pour le traité de paix, a, une fois ou deux, entraîné le marché vers un léger mouvement de hausse; mais ce mouvement n'a pu résister longtemps aux inquiétudes qui sont, malgré tout, dans les esprits même les plus optimistes. Ajoutez à l'incertitude, venant des craintes qu'inspirent les armements de l'Angleterre, le loyer de l'argent se faisant de plus en plus cher et vous comprendrez toutes les raisons que nous avons pour recommander la prudence et toujours la prudence.

Le 3 0/0 que nous laissons, la semaine dernière, à 101.90 recule à 101.77; l'Extérieure, perd le cours de 42 qu'elle avait et est en réaction de près de un franc à 41.10.

L'Italien, au contraire, de 91.85 passe à 92.15 avec bonne tendance.

Le Crédit Lyonnais est presque sans affaires à 848.50.

Le Rio se tient au cours de 774.

Le compartiment du comptant a eu une animation assez grande portant surtout sur les fonderies.

Sur le bruit d'un dividende supérieur à celui de l'année dernière, le Creusot est très recherché et s'élève jusqu'à 2.900.

Les Commeny-Fourchambault donnent également lieu à de bonnes transactions. Nous les laissons à 899.

En Banque, à signaler l'Urikany à 125.50; les Pellicules à 1500; les distilleries Bugnot-Colladon à 660; les tramways Oran à 560; les pompes funèbres de Lyon à 897.50, et les parts à 58. E. D.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir *Guillaume Tell*.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, samedi, les *Pirates de la Savane*, avec la chute d'eau naturelle.

Demain dimanche, en matinée, à deux heures, le *Dindon*; le soir, les *Deux Orphelines*.

Lundi, dernière représentation de la *Goualeuse*.

Casino des Arts. — La direction du Casino a engagé pour lundi prochain une des plus gracieuses attractions de l'époque, le ballet aérien, mais en attendant ce début et afin de donner au spectacle un intérêt nouveau, il a pu traiter pour trois jours avec une célébrité du monde psychique: Mlle Marguerite Larya, la voyante parisienne. Emule de Mlle Couesdon, Mlle Marguerite Larya définit ainsi son programme; l'irréel réalisé, je devine tout, je vois tout, je chante tout. Ses débuts ont lieu ce soir et tous les Lyonnais pourront venir voir si elle réalise ce difficile programme. Mlle de Koor, les Rudolph-Rozier, deux ballets de Vigneu.

Scala-Bouffes. — Attraction artistique: M. Poquelin, le très célèbre interprète des vieilles chansons françaises; attraction gymnique: les de Vriendt, des acrobates athlètes d'une vigueur et d'une agilité étonnantes.

La Scala peut sans crainte se présenter au public; son concert est de ceux qui triomphent par leur variété et leur heureuse composition; les Dames Provençales; l'exquise chanteuse Mlle Cécile Delagarde; MM. Sylvin, Fernandez, etc. Lundi, les Bonguy, ductistes, et première d'*Un Homme fort, s. v. p.*, vaudeville. Incessamment Mlle et M. Ouvrard.

Eldorado — Débuts de Severus Schaffer, le plus étonnant équilibriste du monde, dans des exercices nouveaux sortant de tout ce

que l'on a vu jusqu'à présent comme force, adresse, agilité et audace.

Très bons débuts de Mlle Jeannette, la divette de Ba-la-clan, dans son nouveau et spirituel répertoire.

Les Brown's, acrobates, n'ayant qu'une seule jambe, exécutent des exercices de haute difficulté et sont très applaudis.

Rosa et Jehan, excentriques danseurs, dans leurs duos de gommeux grotesques et ramollis, excitent un fou rire général, et font un chahut qui les ferait croire en caoutchouc dans leurs dislocations fantastiques.

Les Hussards d'Auerstaedt terminent gaiement la soirée.

Nouveautés du répertoire: *Le Géant des Forêts, Fin de Rêve, Le refrain de Lucette, Fêtons la Liberté*.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyne**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

PETITES ANNONCES

A Vendre. — Un tandem mixte 1898, acheté il y a deux mois, marque Cottereau, machine de luxe faite sur commande, 475 fr.

3 bicyclettes, dont une neuve Rochet-Schneider, une Cottereau, petit cadre, jantes bois, une Soleil, pour dames. Ces machines en parfait état, presque neuves, 200 fr. chaque.

S'adresser à M. André Bastide, doreur-miroitier, Montfimar.

Voiturette automobile Bollée, 2 chevaux, 2 places, presque neuve, accessoires divers. Essai sur place, 2,300 fr. M. Chossat de Montburon, *Bourg-en-Bresse*.

CABINET DE MASSAGE Spécialité pr Douleurs, Constipation, Obésité, Maladies nerveuses. — Se rend à domicile. — Prix modérés. — **Mme EGGER**, 3, rue Sainte-Catherine, LYON-Terreaux.

Champagne

Lyon-Sport

Recommandé
aux Sociétés et aux
Sportsmen

POUR LES COMMANDES

s'adresser au

BUREAU DU JOURNAL



MAL DE DENTS

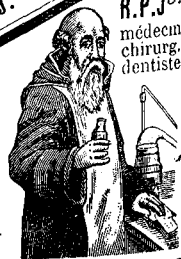
Guérison instantanée

Infailible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GEROME

Prépr
R.P. Jon
médecin
chirurg.
dentiste.



En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Drogistes, etc.
LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.